

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE BOUCHER, présidente

M. MARIO DUMAIS, commissaire

M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire

M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE  
PORTANT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

VOLUME 128

---

Séance tenue le 15 avril 2003, à 19 h 30

Salle de réception Le Danube bleu

1461, route Kennedy Nord

Sainte-Marie

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 15 AVRIL 2003

SÉANCE DE LA SOIRÉE

|  |    |
|--|----|
| MOT DE LA PRÉSIDENTE.....  | 1  |
| PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :  |    |
| MÉMOIRE DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT<br>CHAUDIÈRE-APPALACHES.....  | 1  |
| MÉMOIRE DU COMITÉ DE RESTAURATION DE LA RIVIÈRE-ETCHEMIN.....  | 15 |
| MÉMOIRE DU COMITÉ DE CITOYENS DE BERTHIER-SUR-MER.....   | 31 |
| MÉMOIRE DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SEVICES SOCIAUX<br>DE CHAUDIÈRE-APPALACHES, DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE..... | 46 |
| MÉMOIRE DE FERTIOR.....  | 65 |
| MÉMOIRE DU DYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA RÉGION DE<br>QUÉBEC.....   | 81 |
| DROIT DE RECTIFICATION (1).....  | 90 |

---

**(SÉANCE DU 15 AVRIL 2003)  
(SÉANCE DE LA SOIRÉE)  
(MOT DE LA PRÉSIDENTE)**

5 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, Mesdames et Messieurs, bonsoir et bienvenue à cette deuxième partie de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec. Je me présente, Louise Boucher. Je préside cette Commission d'enquête et d'audiences  
10 publiques, pour ceux qui ne le savent pas déjà, et je vous présente mes collègues à nouveau, mes collègues André Beauchamp, Alfred Marquis et Mario Dumais.

Donc, ce soir, nous avons six (6) présentations, chacune des présentations, les gens disposeront de, au total, une demi-heure, soit le temps de présentation et incluant également le  
15 temps d'échange avec la Commission.

J'informe les gens dans la salle que s'il y avait des faits qui vous apparaissaient erronés dans les mémoires qui sont nous sont présentés, vous avez la possibilité d'user d'un droit de rectification et, pour ce faire, vous devez vous inscrire au registre du droit de rectification à  
20 l'arrière de la salle. Il s'agit, bien entendu, de corriger des faits et non de venir contre-argumenter l'opinion des citoyens.

Je vous informe également que nous poursuivrons demain et après-demain nos séances à Sainte-Marie mais nous terminons la consultation publique, en fait, la partie publique  
25 de notre travail jeudi soir. Après quoi, la Commission se retirera pour rédiger son rapport qu'elle devra remettre, qu'elle doit remettre au ministre de l'Environnement le quinze (15) septembre prochain.

Alors, je vous informe également que tout ce qui est dit en audience publique est enregistré et ce soir, nous avons avec nous, monsieur Michel Olivier, sténographe officiel. Les transcriptions de cette séance publique seront disponibles dans la semaine qui suit, dans les centres de consultation ainsi que dans le site Internet de la Commission.

Sans plus tarder, j'invite maintenant, et je vous présente les premiers intervenants de la soirée, soit les représentants du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches, madame Julie Boudreau et monsieur Guy Lessard. Bonsoir.

**M. GUY LESSARD :**

40 Bonsoir, madame.

**Mme JULIE BOUDREAU :**

45 Bonsoir.

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, à vous la parole.

50 **Mme JULIE BOUDREAU :**

Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires, la présentation va suivre le déroulement que vous voyez, là, à l'écran. Dans un premier temps, Guy Lessard va vous présenter un peu formellement, là, le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches et parler des implications de cet organisme en agriculture durable.

Par la suite, je présenterai les objectifs du mémoire. Je vous entretiendrai aussi des impacts environnementaux de la production porcine, de la problématique de surplus de fumier qui existe dans Chaudière-Appalaches, du développement durable de l'agriculture. Je présenterai aussi les recommandations du Conseil régional de l'environnement pour le développement durable de la production porcine.

Je vous entretiendrai aussi de d'autres considérations, là, que la gestion des fumiers, là, pour le développement durable de cette production. Je vous présenterai les perspectives régionales et je terminerai avec une brève conclusion.

Je passe la parole à Guy Lessard.

70 **M. GUY LESSARD :**

Merci.

Alors, Madame la Présidente, le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches est né de la volonté des décideurs dans le cadre d'un sommet socio-économique. Alors, c'est pour ça que notre action est beaucoup orientée vers l'approche de concertation et de développement durable avec les différents réseaux de notre région.

C'est le même mandat que les autres conseils régionaux de l'environnement au Québec ont, sauf que nous avons la prétention, nous, d'être peut-être assez avancés au niveau de la concertation avec les différents intervenants, particulièrement au niveau du dossier agricole.

Depuis douze (12) ans, nous avons mené deux (2) consultations publiques sur le territoire de Chaudière-Appalaches et, à ces deux (2) occasions-là, la priorité de l'agriculture, de l'activité agricole et de la pollution de l'eau est ressortie aux deux (2) occasions. Alors, vous comprendrez que c'est notre première priorité chez nous au Conseil régional de l'environnement.

Nous sommes impliqués de la façon suivante, c'est que depuis le tout début, on a toujours eu un représentant, soit un président ou un vice-président d'une des quatre (4)

90 fédérations de l'UPA qui a siégé à notre conseil d'administration. On a eu régulièrement des activités conjointement avec eux autres.

Nous siégeons au comité multipartite de Chaudière-Appalaches depuis mil neuf cent quatre-vingt-treize (1993). J'occupe présentement la présidence de ce comité-là. Ça ne nuit  
95 pas quand on a seulement un pouvoir d'influence entre les mains. Et nous siégeons également dans différents organismes tels que le Comité de bassin de la rivière Chaudière, par exemple, où évidemment le milieu agricole est bien représenté. Nous sommes aussi en soutien aux organismes de rivières de la région Chaudière-Appalaches. Alors, notre mémoire, comme vous allez pouvoir le constater, est très près du monde agricole.

100

**Mme JULIE BOUDREAU :**

Les objectifs du mémoire consistent à proposer des avenues pour résoudre le problème de surplus de fumier et d'identifier les conditions de production à privilégier dans une  
105 perspective de développement durable.

Maintenant, au niveau des impacts environnementaux qui sont liés à la production porcine. Bon. Comme plusieurs personnes ont fait état de ces faits-là devant vous, là, ce sera quand même assez bref. Il ne s'agit pas d'en faire une liste exhaustive. Bon.

110

On sait que les impacts sont notamment liés à l'épandage excessif de lisier, ce qui entraîne une diminution de la qualité des cours d'eau, des pertes d'habitats aquatiques, des impacts sur les nappes phréatiques résultant aussi en une perte d'usage de l'eau.

115

Il y a aussi risques de compaction des sols agricoles qui sont associés, là, à l'épandage excessif de lisier. Il y a la diffusion d'odeur qui entraîne des problèmes de voisinage qui sont parfois assez criants dans certaines régions et aussi des risques pour la santé humaine, notamment par la contamination des eaux souterraines par les nitrates. Aussi liée à la production porcine dans certains secteurs de Chaudière-Appalaches, on note une accélération  
120 du déboisement, ce qui entraîne aussi certains impacts environnementaux.

125

Au niveau de la culture de maïs, ce n'est pas une culture qui domine partout dans la région mais il y a des secteurs où cette culture-là est plus présente et peut avoir aussi des impacts sur l'environnement.

130

On note en vrac, là, l'érosion, l'apport de sédiment ou de pesticide dans les cours d'eau, la perte d'habitats forestiers et aquatiques.

130

Maintenant, en ce qui a trait au surplus de fumier que l'on connaît en Chaudière-Appalaches, il y a deux (2) facteurs qui jouent un rôle prépondérant, là, dans cette problématique. Premièrement, c'est l'intensité de la production animale que l'on connaît et ensuite, la disponibilité relativement restreinte de terres en culture pour les épandages de lisier.

135 On comprend bien qu'il y a des terres disponibles en culture, là, où les épandages sont effectués, mais c'est rien en comparaison des terres qui sont disponibles dans des régions telles que la Montérégie, par exemple, où aussi la culture du maïs est beaucoup plus intensive. Donc, on se retrouve dans une situation où la capacité de support du milieu naturel est nettement dépassée, ce qui nous éloigne du développement durable de l'agriculture.

140 En ce qui a trait, là, au développement durable de l'agriculture, la FAO le définit de la façon suivante : c'est un développement qui préserve l'eau des ressources végétales et animales, qui ne dégrade pas l'environnement, qui est techniquement approprié, économiquement viable et socialement acceptable. Donc, le développement agricole durable doit respecter la capacité de support du milieu.

145 Maintenant, je vous présente les recommandations du Conseil régional de l'environnement pour le développement durable de la production porcine. Nos recommandations s'articulent autour de trois (3) axes principaux, soit les mesures réglementaires et les politiques gouvernementales, les solutions d'ordre technique et les solutions technologiques.

150 En ce qui a trait aux mesures réglementaires et politiques gouvernementales, on présente trois (3) recommandations principales. La première concerne l'application de la réglementation environnementale. On souhaite que les ressources humaines et financières allouées au ministère de l'Environnement soient suffisantes pour que ce dernier soit en mesure d'exercer le contrôle requis et aussi d'accompagner adéquatement les producteurs agricoles dans leurs démarches de conformité environnementale.

160 Aussi, on souhaite la mise en place, là, du principe d'écoconditionnalité, c'est-à-dire que toutes les formes de compensations financières ou aides financières accordées aux entreprises agricoles soient accordées aux entreprises qui respectent la réglementation environnementale. Par ailleurs, on souhaite aussi qu'il y ait une coordination interministérielle beaucoup plus efficiente, notamment au niveau du MAPAQ, du ministère de l'Environnement et du ministère de la Santé.

165 À notre avis, il faudrait que les lois, règlements et les programmes du gouvernement respectent et fassent la promotion des engagements que l'on retrouve dans la politique nationale de l'eau, notamment.

170 Maintenant, pour les solutions d'ordre technique, la recommandation principale que nous avons, c'est que les ressources qui seront allouées pour l'assainissement agricole doivent être au moins égales aux ressources qui ont été accordées pour l'assainissement industriel et municipal.

175 Maintenant, pour ce qui est des aspects plus techniques comme tels, nous pensons que la réduction à la source est une des clés, là, pour résoudre ou contribuer à résoudre le problème de surplus de fumier. Il faut intervenir au niveau des volumes qui sont produits et aussi de la concentration en phosphore des lisiers.

180 On peut donner des exemples de ça. Au niveau des volumes, on peut penser ici à l'installation de toitures sur des structures d'entreposage, à des systèmes d'économie d'eau à l'intérieur des bâtiments. Pour ce qui est des concentrations de phosphore, l'alimentation multiphase et l'ajout de phytase dans les moulées, là, réduit, là, autour de trente pour cent (30 %), là, la production de phosphore dans les rejets.

185 Maintenant, au niveau des améliorations techniques pour l'épandage, les épandeurs peuvent être munis d'un système d'incorporation du lisier, ce qui peut contribuer à réduire les risques de ruissellement aux cours d'eau.

190 Maintenant aussi, la chose la plus importante, c'est que les recommandations des PAEF soient respectées lors des épandages. Pour ce faire, nous pensons que la calibration des épandeurs est peut-être une étape importante, autant chez les producteurs qui possèdent leur propre équipement que chez les entreprises qui ont de l'épandage à forfait.

195 Un autre point important au niveau des solutions techniques, c'est la protection des cours d'eau, notamment par le maintien de bandes riveraines enherbées ou boisées, ou l'implantation de telles bandes riveraines dans les zones où elles ont disparu.

200 Au niveau de la santé humaine, nous sommes d'avis qu'il serait primordial de procéder à l'identification des puits et surtout de faire un suivi de la qualité des eaux souterraines.

205 Dans un autre ordre d'idée un peu, le Conseil régional de l'environnement est d'avis qu'il serait important de faire de la recherche et développement au niveau des techniques d'élevages sur litière de façon à optimiser, du point de vue technique et du point de vue économique, ce type d'élevage, pour les rendre peut-être plus attrayants auprès des producteurs agricoles.

210 Aussi, l'information et la sensibilisation des producteurs doivent être davantage promues pour induire un changement de comportement et de façon à ce que les producteurs voient la protection de l'environnement comme un enjeu important pour eux aussi.

215 Au niveau des solutions technologiques, le Conseil régional de l'environnement est d'avis que le développement et la diffusion de technologies de traitement est un élément-clé aussi dans la résorption des surplus de fumier dans la région. Toutefois, ces technologies doivent être efficaces, transférables à la ferme et offrir des débouchés pour les sous-produits du traitement. Par ailleurs, elles doivent s'appliquer au traitement des surplus de fumier existants.

220 Aussi, en Chaudière-Appalaches, on recommande que notre région soit reconnue comme un pôle d'excellence en agroenvironnement. À cet effet, le Conseil régional de l'environnement appuie un projet d'instauration d'une plate-forme expérimentale en recherche et développement dans la région.

225 Maintenant, pour que toutes ces mesures-là soient vraiment efficaces, l'appui financier de l'État et des partenaires agricoles, du milieu agricole est essentielle. Aussi, quand les solutions technologiques seront adaptées dans les fermes et en fonction, le suivi environnemental des systèmes de traitement autorisés devra être fait de façon rigoureuse.

230 Maintenant, la gestion des fumiers n'est pas le seul enjeu pour le développement durable de la production porcine, il y a d'autres enjeux qui sont importants. Celui qui nous semble le plus important, c'est d'évaluer les besoins réels d'augmentation de la production avant de songer à une telle augmentation. Aussi, la gestion par bassin versant doit vraiment devenir une réalité, là, dans la région et dans l'ensemble du Québec.

235 Par ailleurs, l'instauration de systèmes de gestion environnementale de type ISO 14001 peut être une avenue qui nous semble intéressante pour amener les entreprises agricoles sur une autre voie, là, au niveau du développement durable.

240 Dans une planification du développement de la production, il nous apparaît essentiel qu'un objectif de cohabitation harmonieuse soit établie, là, en milieu rural, notamment pour ce qui est de la question des odeurs lors des épandages.

245 Il faut aussi que des alternatives au déboisement, qu'on connaît depuis quelques années, soient proposées aux producteurs et nous pensons que le traitement des lisiers peut être une de ces alternatives.

Aussi, le développement durable de la production porcine doit absolument intégrer la protection et la mise en valeur des écosystèmes.

250 Pour ce qui est des perspectives régionales, le Conseil régional de l'environnement est d'avis qu'une augmentation de la production pourrait être envisagée lorsqu'une amélioration significative de l'état de l'environnement sera constatée, notamment en ce qui a trait aux rivières Boyer, Chaudière, Etchemin, du Sud et Beaurivage.

255 De plus, l'accroissement de la production ou l'implantation de nouveaux lieux d'élevage sera envisageable lorsqu'il sera démontré que le traitement complet est techniquement et économiquement viable.

260 En conclusion, je vous dirais que le développement durable de la production porcine nécessite, à notre avis, la mise en œuvre d'un éventail de mesures et de solutions ainsi que la concertation des différents intervenants du milieu.

265 Par ailleurs, le développement agricole durable devra tenir compte des différents contextes régionaux tout en intégrant les enjeux sociaux, économiques et environnementaux qui importent pour la société québécoise.

Merci.



**LA PRÉSIDENTE :**

270

Je vous remercie, madame Boudreau.

275

Moi, ma première question porterait sur le traitement. J'aimerais savoir, parce que je ne pense pas l'avoir lu dans votre mémoire, est-ce que vous avez arrêté un choix au sein du Conseil régional de l'environnement quant au traitement complet ou au traitement partiel? Est-ce que vous vous êtes arrêtés sur ce point-là? Parce qu'on peut faire un traitement partiel à la ferme ou complet, là, puis se retrouver avec un produit qui est vendu et qui est utilisé un peu partout.

280

**Mme JULIE BOUDREAU :**

285

Ce que je pense... ce qu'on pense sur ce point de vue-là, c'est que dépendamment des situations que vivent chaque entreprise agricole, il y a des entreprises pour lesquelles le traitement complet est la seule voie pour se sortir du problème de surplus. Il y en a d'autres qui font face à des problèmes moins importants et où, peut-être, le traitement partiel pourrait être une avenue intéressante.

290

Mais de ce qui semble de ce qu'on connaît et de ce qui a été présenté devant votre commission, c'est que le traitement partiel peut devenir parfois plus coûteux que le traitement complet parce qu'il nécessite qu'il y ait encore des épandages, il faut payer, des fois, pour disposer des boues. Donc, c'est sûr que... il ne faut pas éliminer d'emblée des solutions, là, qui peuvent s'appliquer, que ce soit partiel ou complet.

295

**LA PRÉSIDENTE :**

Quand vous mentionnez également que vous souhaitez que les systèmes de traitement qui seront autorisés, là, devront faire l'objet d'un suivi rigoureux, là, qu'est-ce que vous avez en tête? Êtes-vous inquiète sur le contenu ou sur la caractérisation des solides, par exemple, qui en résulteront ou des liquides ou si vous avez autre chose en tête?

300

**Mme JULIE BOUDREAU :**

305

Non, il n'y a pas de préoccupation particulière. Mais c'est sûr qu'il faut faire attention notamment au niveau bactériologique, à différents aspects, et je pense que dans l'ensemble, il faut que ces technologies-là, de toute façon pour prouver leur efficacité, fassent l'objet d'un suivi de ce type-là.

310

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Monsieur Marquis?

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Merci. Deux (2) petites questions.

315

Une première, vous avez parlé des équipements d'épandage qui devraient être soigneusement calibrés. Cette calibration-là, selon vous, quel organisme le ferait? Les producteurs eux-mêmes peut-être mais par qui, à ce moment-là?

320 **Mme JULIE BOUDREAU :**

Je sais que, actuellement, les clubs agroenvironnementaux offrent ce service-là. Je ne sais pas si c'est dans toutes les régions, si c'est tous les clubs qui le font, mais c'est un service qui est offert par des techniciens et des agronomes.

325

Maintenant, de voir de quelle façon ça pourrait être rendu obligatoire, là, je ne me suis pas nécessairement penchée sur cette question-là, mais il est évident que c'est une des solutions, là, pour au moins que les recommandations qui sont dans les PAEF soient respectées.

330

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Merci. Plus loin dans votre mémoire, là, je suis assez après de la conclusion, à la page 14, vous parlez que l'augmentation de la production porcine pourrait être envisagée lorsque des améliorations significatives de l'état de l'environnement, notamment des rivières Chaudière, Etchemin, Boyer, du Sud et Beaurivage seront constatées.

335

Vous n'avez pas l'impression que là, on entre dans un processus qui est plutôt long, lent et qu'on place beaucoup beaucoup d'importance sur la pollution d'origine agricole et plus spécifiquement de la pollution porcine? N'y a-t-il pas d'autres sources, à ce moment-là, qui contribuent à la pollution dans ces rivières?

340

**Mme JULIE BOUDREAU :**

Non. Il peut y avoir d'autres sources de contamination mais pour la majorité de ces rivières-là, il a été démontré clairement, soit par des rapports du ministère de l'Environnement ou de la FAPAQ ou des rapports scientifiques, que les épandages excessifs de lisier ont un impact notable, si on veut.

345

Donc, c'est sûr que la région est confrontée à un problème grave, et une augmentation de la production, à notre sens, ne peut pas être envisagée tant qu'il n'y a pas une amélioration des conditions qui prévalent actuellement, là, au niveau de l'état de l'environnement.

350

**LA PRÉSIDENTE :**

355

Monsieur Dumais?

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

360 Merci, Madame la Présidente.

Toujours sur ce même thème un peu de l'interdiction d'accroître la production. Comment, d'après vous, peut-on justifier un cas, dont on a entendu de multiples exemples se présenter devant nous, une famille qui avance en âge, qui va éventuellement prendre sa retraite, qui a de la relève et, quelquefois, cette famille peut être dans la production laitière ou dans la production de céréales et ils ont des terres, souvent ils achètent pour les fertiliser en partie des engrais minéraux, et ils disent : nous, nous voudrions... nos jeunes et nous, nous voudrions établir une porcherie sur nos terres, et nous avons suffisamment de terre pour faire, non pas un épandage excessif mais un épandage conforme aux nouvelles règles d'épandage en équilibre avec l'absorption des plantes?

375 Alors, comment on peut justifier auprès de ces humains-là, de dire : vous avez les terres, vous avez une capacité d'épandage, vous pourriez remplacer même des engrais minéraux par des fertilisants organiques mais vous n'avez pas le droit chez vous d'établir une entité porcine parce qu'il y en a d'autres qui créent des problèmes ailleurs dans la région?

Comment on justifie, en termes d'équité et socialement, de dire à ces gens-là : vous autres, vous n'avez pas le droit d'implanter des nouvelles entités?

380 **Mme JULIE BOUDREAU :**

Bon. Ce que je vous dirais là-dessus, premièrement, oui, on peut le voir de cette façon-là, que c'est comme si on empêchait les gens, là, de diversifier leur entreprise, d'installer une porcherie pour permettre l'établissement de la relève, mais à notre sens, c'est seulement... c'est temporaire. Quand il y aura une amélioration de la qualité de l'environnement, ces entreprises-là pourront voir le jour et aussi, quand les technologies de traitement auront fait leur preuve, il sera possible à ce moment-là d'envisager, du moins, l'implantation de nouveaux élevages.

390 C'est sûr que ça peut sembler un peu difficile du point de vue de l'équité entre les individus, mais il faut aussi considérer que les impacts environnementaux qu'on vit actuellement en Chaudière-Appalaches sont aussi une source d'iniquité entre les individus.

**LA PRÉSIDENTE :**

395

Monsieur Beauchamp?

**M. GUY LESSARD :**

400

J'aimerais peut-être compléter, si vous permettez?

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, monsieur Lessard, allez-y.

405

**M. GUY LESSARD :**

Si vous remarquez, dans les recommandations que nous avons faites, nous les avons pondérées dans le temps, c'est-à-dire qu'il y a des recommandations qui sont faites pour le court terme, le moyen terme et le long terme.

410

Je trouve extrêmement intéressante cette approche-là, mais malheureusement, Julie ne l'a pas souligné peut-être suffisamment, sauf que justement, la recommandation qui est la mise à la disposition de nos agriculteurs des modèles de traitement, des systèmes de traitement, c'est du court terme, c'est un à trois (3) ans.

415

Alors, votre question, elle a sa place. Dans notre esprit, quand on a suggéré cette recommandation-là, qu'on a adopté cette recommandation-là, c'est qu'on est convaincu qu'il faut absolument implanter cette plate-forme pour la mise à jour de ces systèmes de traitement qui existent déjà.

420

Je pense que demain, l'Institut de recherche et de développement d'agroenvironnement va vous en faire une présentation, je pense, qui est assez intéressante. Il reste à développer beaucoup l'aspect du transfert à la ferme. Alors, je pense que dans notre esprit à nous, c'est du court terme, pour faire en sorte que nos entreprises agricoles puissent avoir accès à ces systèmes de traitement-là.

425

Maintenant, il y a une autre dimension qui est beaucoup plus globale à la pérennité puis à l'aspect social de cette question-là. Si vous me permettez, j'aimerais vous lire un petit texte de trois (3) paragraphes qui nous a été présenté lors d'un colloque que le Conseil régional de l'environnement avait organisé ici, en Chaudière-Appalaches.

430

**«Alors, dans son allocution, monsieur X présente les problèmes environnementaux qui peuvent être engendrés par une production agricole intensive. Son entreprise est localisée près d'un secteur où se concentrent vingt-neuf (29) porcheries sur une superficie de quatre point cinq (4.5) kilomètres, soit un pour cent (1 %) des truies du Québec. Il est donc inutile d'insister sur le fait que cette zone est ciblée comme prioritaire par le ministère de l'Environnement. Selon monsieur X, le défi majeur qui doit être relevé dans la région concerne l'utilisation rationnelle des fumiers et lisiers qui sont excédentaires. À ce moment-là, les surplus étaient de l'ordre de quatre (4) à cinq cent 500 000 tonnes dans plusieurs municipalités, compte tenu des superficies en culture. Toujours selon lui, la meilleure alternative demeure l'épandage sur les champs comme fertilisant dans les périodes les plus propices. On se doit donc de valoriser son utilisation en réduisant l'achat d'engrais chimiques.»**

435

440

445

**«D'autre part, monsieur X insiste sur le fait que cette approche doit être acceptée et favorisée autant par la population en général que par le monde municipal.**

450 **Il fait ressortir la notion de cohabitation entre le milieu rural et urbain, compte tenu de l'importance économique de l'agriculture. Tout le monde devra être disposé à faire certains compromis et le milieu agricole est prêt à faire sa part. Enfin, l'éducation constitue, pour monsieur X, le moyen principal pour bien faire comprendre que les fumiers peuvent être une ressource importante pour les entreprises agricoles s'ils sont utilisés adéquatement.»**

455 Ce qui est extraordinaire là-dedans, c'est que ce monsieur X, c'était monsieur Gaétan Bilodeau, il était producteur laitier de la municipalité de Saint-Elzéar, il était président de la Fédération de l'union des producteurs agricoles de la Beauce et, on est en mil neuf cent quatre-vingt-onze (1991). Vous pensiez que c'était cette semaine, là, mais c'est en mil neuf cent quatre-vingt-onze (1991).

460 Alors, quand vous soulevez, monsieur Dumais, cette question-là, n'allez pas croire qu'on n'est pas sensible à cette problématique-là, sauf qu'on est convaincu que s'il n'y a pas... je ne dirais pas un stress, mais une espèce de contrainte à régler le problème, je ne suis pas certain que... comme je l'ai déjà mentionné le trois (3) mars dernier, quand on s'était rencontré, que les efforts que les gens vont consentir à faire une fois de plus vont donner les résultats escomptés.

**LA PRÉSIDENTE :**

470 Monsieur Beauchamp?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

475 Dans les solutions techniques à la page 8 de votre mémoire, à la section 3.3, vous posez un principe qui nous est souvent amené et sur lequel on n'a jamais discuté un petit peu, en disant qu'on doit développer des ressources adéquates pour l'assainissement agricole et là, vous dites :

480 **«Ces ressources devraient être du même ordre que celles qui ont été allouées pour l'assainissement industriel et municipal.»**

Bon. Qu'est-ce qu'on vise en particulier derrière ça?

**M. GUY LESSARD :**

485 Je me souviens, dans le cadre de la commission parlementaire sur le projet de loi 184, qu'on avait fait certaines recherches à ce niveau-là pour d'abord aller voir l'importance des ressources financières qui avaient été consenties par le gouvernement du Québec au niveau du réseau municipal et, quand on comparaît avec les investissements qui ont été faits à date ou même qui sont annoncés présentement au niveau du réseau agricole, la comparaison est un peu en souffrance. Je n'ai malheureusement pas les chiffres en tête mais on pourrait sûrement y avoir accès assez rapidement.

495 Bon. Il y a les ressources financières. C'est évident que ça ne revient pas au  
gouvernement seul le soin de défrayer les coûts, je pense qu'il y a des modalités qui existent  
déjà dans certains programmes.

500 Il y a peut-être aussi dans les programmes existants, l'importance... je pense au  
programme Prime-Vert, par exemple, l'importance de modifier un peu les règles du jeu pour que  
les coûts reliés à l'implantation de systèmes de traitement ou autres puissent être accessibles,  
reconnus dans ces programmes-là.

505 De plus en plus, je pense qu'on a vu lors de la dernière campagne électorale, qu'il y a  
des partis politiques qui ont fait des annonces nouvelles, importantes à ce niveau-là, même en  
termes d'engagement sur l'importance des pourcentages de l'investissement qui devrait venir  
du gouvernement.

510 Alors, je pense que ça se discute même... quand même assez pour que l'orientation se  
dessine tranquillement, et c'est certain que si le réseau agricole n'est pas accompagné de  
mesures adéquates à ce niveau-là, ce sera assez difficile de réaliser ça dans le temps qui nous  
est prescrit par le nouveau règlement.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

515 Parce que quand les premières mesures ont été mises en œuvre, déjà beaucoup  
d'argents ont été consacrés sur la construction des fosses, par exemple. Ce n'est pas  
d'aujourd'hui, là, qu'il y a une aide importante de ce côté-là.

**M. GUY LESSARD :**

520 Mais ce n'est pas beaucoup à côté des montants d'argent qui ont été investis au niveau  
du réseau municipal pour régler, à venir jusqu'à maintenant, la problématique de la qualité des  
eaux causée par les circuits municipaux.

525 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

530 Oui, mais là, si vous comparez chiffre à chiffre, c'est entendu qu'il n'y a pas de  
comparaison, mais il s'agit de savoir si vous comparez en proportion, parce que les systèmes  
de proportionnalité...

**M. GUY LESSARD :**

Oui.

535 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

... jouaient à l'intérieur du programme d'assainissement, du côté urbain et du côté industriel, ce n'était pas tout à fait d'autre chose, alors il faudrait faire une analyse un petit peu...

540

**M. GUY LESSARD :**

Oui.

545

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

.. plus approfondie pour voir qu'est-ce qu'on vise et qu'est-ce qu'on demande derrière ça.

550

**M. GUY LESSARD :**

Oui. L'autre aspect peut-être aussi, c'est que quand on dépense au niveau du réseau municipal, c'est pour améliorer la qualité des services. Quand on est dans le domaine agricole, on est dans un domaine de production de valeur ajoutée.

555

Alors, je pense qu'on ne devrait pas hésiter à prendre les moyens nécessaires pour investir dans ce domaine-là si on a l'assurance que les règles qu'on a convenues tout le monde vont être respectées et qu'en bout de ligne, on va pouvoir obtenir un secteur d'activités économiques qui va être respectueux de l'environnement.

560

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

On n'en fera pas une discussion, mais ce serait intéressant si on en avait le temps.

565

**M. GUY LESSARD :**

On est disponible, monsieur Beauchamp.

**LA PRÉSIDENTE :**

570

Quand, dans votre mémoire, vous parlez de l'appui financier de l'État pour développer des solutions technologiques, vous mentionnez également les partenaires du milieu agricole.

**M. GUY LESSARD :**

575

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

580

À qui faites-vous référence?

**M. GUY LESSARD :**

585 Bien, on travaille justement sur un projet qu'on espère pouvoir rendre public bientôt et c'est certain que dans le cadre de ce projet-là, parmi les partenaires, on a l'Institut de recherche et développement en agroenvironnement. On a également les fédérations de l'UPA concernées, qu'on veut relancer, et je pense qu'il y a des bonnes ouvertures à ce niveau-là.

590 Je pense que, de ce côté-là, les gens, ils savent, ils ont compris puis ce n'est pas juste une question de bonne volonté, c'est une question d'implication, au moment où on se parle, à vouloir régler ces problèmes-là. Il s'agit qu'on puisse trouver la façon d'interrelier tous ces partenaires-là pour que chacun fournisse sa part.

595 Et finalement, vous allez constater, peut-être demain, qu'avec les recherches, les résultats de recherches que l'IRDA a faites -- moi j'ai l'avantage de siéger sur ce conseil d'administration, donc je sais un petit peu qu'est-ce qui vous a vous être présenté demain -- il y a possibilité d'en arriver à des systèmes de traitement à la ferme qui soient efficaces, à des coûts relativement plus abordables que ce qu'on a connu dans le passé. Et si on accepte, là, que ça puisse être du traitement individuel ou collectif dans certains cas, avec une participation  
600 financière peut-être d'un certain nombre d'agriculteurs qui veulent ensemble prévoir leurs systèmes, je crois que tout est possible.

J'ajouterais peut-être, là, que c'est même possible dans les délais qu'on a mentionnés, c'est-à-dire de un à trois (3) ans. Et je répète encore une fois, dans une région comme la  
605 nôtre, quand on dit qu'on a soixante-quinze pour cent (75 %) des surplus de phosphore, à mon sens, c'est incontournable.

Moi, ça fait une douzaine d'années, là, que je travaille conjointement avec les gens des ministères concernés, de l'UPA, puis des groupes environnementaux, puis du réseau municipal,  
610 puis du réseau de la santé. Je vous dirais que la question d'avoir une plate-forme expérimentale ici, proche de l'action, c'est un instrument très important pour nous.

**LA PRÉSIDENTE :**

615 Alors, nous vous remercions, madame et monsieur, d'avoir participé à cette consultation publique en nous présentant votre opinion sur la question. Merci.

**Mme JULIE BOUDREAU :**

620 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

625 Alors maintenant, j'invite le Comité de restauration de la rivière Etchemin. Alors, nous avons avec nous monsieur Roberge Michaud.



**M. ROBERGE MICHAUD :**

Bonsoir.

630

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir. Et monsieur André Bélisle.

635

**M. ANDRÉ BÉLISLE :**

Bonsoir.

**LA PRÉSIDENTE :**

640

Bonsoir.

**M. ANDRÉ BÉLISLE :**

645

Bonsoir, Madame la Présidente. Bonsoir, Messieurs.

Sans plus tarder, bien, j'aimerais, à titre de président du Comité de restauration de la rivière Etchemin, procéder et ensuite céder la parole à Roberge Michaud qui va couvrir la partie technique et je vais faire juste une entrée en matière rapide.

650

Le Comité de restauration de la rivière Etchemin, un organisme à but non lucratif, a été mis en place le dix-sept (17) mars quatre-vingt-treize (93) par un groupe de personnes désirant redonner la rivière à la population de la région.

655

L'objectif ultime du CRRE est de favoriser la restauration de la rivière Etchemin et de ses tributaires dans le but de favoriser la présence des salmonidés et d'y réintroduire le saumon atlantique. Depuis sa fondation, le CRRE a à son actif de nombreux projets de réalisations. Les plus importants sont :

660

La réalisation de plusieurs projets d'aménagement et de restauration de la rivière et de ses tributaires. On a plusieurs kilomètres de berge qu'on stabilisés et reboisés, donc des projets du genre;

665

La mise en place, en quatre-vingt-seize (96), d'un programme de sensibilisation des élèves de cinquième année intitulé «Le saumon et sa rivière» par lequel on met quelques milliers d'alevins à l'eau chaque année. C'est principalement dû à ce programme que le CRRE s'est vu attribuer, en deux mille un (2001), le Phénix de l'environnement en éducation et sensibilisation;

670

La mise sur pied, en mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (1999), du Conseil de bassin de l'Etchemin, qui regroupe une vingtaine de représentants issus des principaux secteurs

d'activités dont l'objectif est la réalisation d'un plan d'action concerté permettant le développement harmonieux des ressources du bassin versant;

675 La réalisation de nombreuses études visant notamment l'acquisition des connaissances nécessaires à la mise en valeur des sections de la rivière à fort potentiel récréo-touristique. Dès deux mille trois (2003), des travaux d'aménagement seront réalisés dans la partie amont de la rivière.

680 Le CRRE jouit de nombreux appuis dans la communauté. Son membership dépasse les deux cent cinquante (250) membres, toutes les municipalités le long de la rivière supportent financièrement le Comité de restauration et, au printemps deux mille deux (2002), la conférence des préfets de la région Chaudière-Appalaches lui accordait son appui.

685 Dans le présent mémoire, nous allons, dans un premier temps, traiter de trois (3) questions qui nous préoccupent de façon particulière, soit la protection des rives, le déboisement et le traitement des surplus de lisier. Dans une deuxième partie, nous allons mettre de l'avant des concepts plus globaux comme l'écoconditionnalité, la consommation énergétique du secteur et la gestion par bassin versant.

690 Là-dessus, je vais céder la parole à monsieur Roberge Michaud.

**M. ROBERGE MICHAUD :**

695 Bonsoir et merci de nous accueillir.

700 Les points qu'on va traiter, tel que mentionné par monsieur Bélisle, ce n'est pas des points qui sont spécifiques au secteur porcin, c'est des points qui touchent l'ensemble de l'agriculture sauf un peut-être, celui du traitement des lisiers. Ça fait qu'on n'a pas pu dire... se concentrer seulement sur la question de l'industrie porcine, ça s'adresse à l'ensemble du secteur.

705 Notre première préoccupation, la politique de protection des rives. On est tous au courant que ça fait quinze (15) ans qu'elle existe mais son application se fait d'une façon très aléatoire et on est tous... ceux qui sont présents sur le terrain au printemps peuvent le constater, que ça ne marche pas.

710 Et tout le monde est au courant également que la protection des rives, c'est assez fondamental et tout le monde reconnaît les vertus d'une rive en bon état, en bonne condition, d'intercepter les sédiments qui proviennent de l'agriculture, ces sédiments-là qui contiennent des nutriments, des pesticides et des matières en suspension, et aussi la question de la stabilisation des berges.

715 Il y a un certain temps, on n'avait pas de données spécifiques mais récemment, le ministère de l'Agriculture a fait un relevé sur l'état des rives dans la région

Chaudière-Appalaches et ils ont arpenté, visité... sur quatre-vingt-onze (91) cours d'eau, deux cent cinquante-cinq mille (255 000) mètres de rive. Et ce relevé-là arrive à la conclusion qu'il y a un sérieux problème entourant les cours d'eau municipaux en milieu cultivé.

720           Entre quarante-deux (42) et soixante-dix pour cent (70 %) de la bande riveraine de un mètre en bordure des cours d'eau n'est pas respectée par les travaux de préparation du sol. Pour les bovins au pâturage, soixante pour cent (60 %) de la longueur de la bande donnait accès direct au cours d'eau et, en ce qui concerne le bovin de boucherie, on était à quatre-vingt-huit pour cent (88 %). Ça fait que c'est une problématique et ç'a été confirmé au niveau  
725 du portrait agroenvironnemental.

Cet état de fait est dû, en grande partie, au fait que la politique n'est pas appliquée ou appliquée d'une façon aléatoire et les responsables de l'application de la politique, les MRC et les municipalités, excusez-moi, mais ils ne font pas la job.

730           Ça fait que... et on a été surpris de voir, dans l'importante politique nationale de l'eau que le ministère de l'Environnement ne soit pas plus spécifique dans le traitement de cette question et il reporte à plus tard la protection de cet écosystème-là qui est la dernière ligne de défense entre l'intervention humaine et l'écosystème aquatique.

735           Donc, on recommande que l'application de la politique de protection des rives soit la responsabilité des MRC. Maintenant, c'est une responsabilité partagée, mais on pense que les MRC seraient plus en mesure de le faire parce que les inspecteurs... parce que c'est difficile pour un inspecteur municipal d'une municipalité locale d'aller dire à son deuxième voisin : «Aïe, ton cours d'eau, là, hein, tu ne le respectes pas, la rive n'est pas protégée.» Si c'était la responsabilité de la MRC, je pense que ça irait mieux. Si ce n'est pas le cas, il faudrait, hein, si on maintient le système actuel, ce serait important de rendre les municipalités imputables. On demande aux hôpitaux de rendre des comptes, on demande aux écoles de rendre des comptes, je pense que les municipalités devraient rendre des comptes dans un cas semblable.

745           En ce qui concerne la largeur de la rive, tout à l'heure, je vous mentionnais que c'était une étude qui portait sur la largeur minimale, un mètre, ce n'est pas toujours suffisant. On pense qu'il y a des recherches... et il y a des recherches qui ont été faites récemment là-dessus, que, à trois (3) mètres, ce serait probablement une largeur minimale acceptable.

750           Troisième point, hein, on pense aussi que les cours d'eau devraient être traités d'une façon différente lorsqu'on parle d'un grand cours d'eau comme la rivière Etchemin ou encore un ruisseau à débit intermittent ou un petit ruisseau. Ça fait qu'on pense que les mesures de protection devraient être en fonction du régime hydrique, de la nature des berges et en termes  
755 de stabilité de l'écosystème.

Deuxième question, le déboisement. C'est une question qui en préoccupe plus qu'un, hein. C'est dû à quoi? Bien, probablement au prix élevé des terres, le prix élevé du maïs, le manque de terre pour épandre le lisier. Les difficultés des programmes qu'on a mis en place

760 pour trouver des solutions pratiques pour traiter les lisiers, hein, ça n'a pas toujours donné les résultats qu'on escomptait puis ça, on ne blâme personne, là.

Une étude récente du ministère de l'Agriculture sur cette question-là dans trois (3) régions agricoles dont... sont arrivées des conclusions assez probantes. On dit que le bilan des pertes réelles de boisé totalise huit mille neuf cents (8 900) hectares à l'intérieur de la zone agricole et neuf mille (9 000) hectares à l'extérieur de la zone agricole pour des pourcentages respectifs de un virgule six pour cent (1,6 %) et deux virgule vingt-trois pour cent (2,23 %).

770 Ça, c'est sur une période d'environ cinq (5) ans. Si on fait des projections puis il ne faut pas s'enfarger trop trop dans les fleurs du tapis, là, bon, hein, sur une période depuis quatre-vingt-onze (91), rendu à deux mille deux, deux mille trois (2002-2003), on parle... on peut parler, je crois, de l'ordre de dix pour cent (10 %) des terres déboisées, c'est important.

775 Et on n'a pas besoin d'être un phénix, là, pour comprendre que les meilleures terres, nos ancêtres, les meilleures terres, ils les ont défrichées et on regarde les rapports pédologiques actuels, ce n'est pas... on voit que les meilleures terres, elles ont été... elles sont déjà utilisées à des fins de production agricole.

780 Il y a une étude faite par les gens du ministère de l'Environnement qui dit aussi qu'il y a une relation directe entre la quantité de terres défrichées et l'apport de phosphore dans les cours d'eau, donc si on veut être prudent, c'est important de garder un minimum de terre boisée dans un bassin versant.

785 On recommande donc au gouvernement de mettre en place une réglementation pour gérer cette question-là d'une façon plus adéquate et... parce que, hein, on est conscient qu'il y a eu des gains de faits au niveau des pratiques agricoles de conservation, mais on pense que ces gains-là vont disparaître si on laisse aller les choses telles quelles, et on croit que la MRC soit le meilleur niveau gouvernemental pour appliquer une réglementation semblable.

790 Troisième point, la gestion des surplus. Je vais vous faire part un peu de ma provenance. Moi, c'est un dossier avec lequel j'ai coltillé depuis vingt (20) ans, ça fait que... et je suis au courant que depuis vingt (20)... il y a... au début des années quatre-vingt (80), hein, on a... le ministère de l'Environnement et le ministère de l'Agriculture ont dit : bon, il faut faire quelque chose et on s'est penché sur la rivière l'Assomption.

795 En quatre-vingt-dix (90), on a dit... bon, là, il y avait consensus entre l'UPA, le MAPAQ et le ministère de l'Environnement : il faut faire quelque chose. Il y a une étude réalisée par BPR qui a dit, bon, dans Chaudière-Appalaches, on est arrivé à la conclusion qu'il y avait près de deux (2) millions de mètres cubes de surplus et ce... il y en avait un million sept cent soixante-dix mille (1 770 000) qui provenaient du secteur porcin. C'est pour ça que j'ai dit tout à l'heure qu'il y avait... le secteur porcin était probablement...

800

Aujourd'hui, est-ce que les choses ont changé? Je ne pense pas parce que de

805 quatre-vingt-onze (91) à deux mille un (2001), la production porcine au Québec est passée de quatre virgule sept (4,7) millions de porcs produits à sept virgule un (7,1) millions, une augmentation de cinquante pour cent (50 %). Et dans notre région, hein, les cheptels ont augmenté de trente pour cent (30 %) de la même... à la même période.

810 Ça fait que tout ça pour dire qu'on vous recommande, hein, parce que ce qui a été faite à date, on ne dit pas que ça ne vaut rien mais on dit que ça n'a pas été suffisant pour colmater la brèche. On dit que, hein, on ne réinvente pas les boutons à quatre (4) trous. Nos collègues du GRECA, hein, ont dit qu'il fallait mettre plus d'emphase au niveau de la recherche et le développement, au niveau de trouver des solutions technologiques opérationnelles de traiter les lisiers.

815 Et nous, on a une préférence du traitement à la ferme pour réduire les transports et minimiser les gaz à effet de serre. Parce que transporter du lisier pour des traitements collectifs, hein, moins on pense que c'est une... une solution moins bonne que transporter à la ferme pour la raison que je vous mentionne.

820 On vous mentionne que, hein, l'IRDA serait une belle boîte pour coordonner les efforts de recherche, parce qu'on ne pense pas que ce soit une institution qui devrait faire la job mais que ce soit... mettre à contribution l'ensemble des partenaires de recherche et développement dans ce domaine-là.

825 Urgence, deux mille dix (2010). On pense que, en deux mille dix (2010), il devrait y avoir des objectifs de volume de traitement d'établis. Ce n'est pas à nous à faire ça, on n'est pas équipé pour ça. Parce que dans le règlement sur les établissements agricoles, on a fixé l'objectif, là, de résoudre la problématique des phosphores d'ici deux mille dix (2010). Nous, on  
830 croit que ce ne sera pas possible de le faire s'il n'y a pas... ça ne débouche pas au niveau du traitement et qu'on en traite des quantités importantes.

Et le dernier point, que les technologies de traitement ne soient pas nécessairement une raison d'augmenter la production porcine dans une région.

835 L'approche globale. Les gens du «CRECOV» vous ont donné la définition de la FAO qu'on trouve bien correcte. Je suis sûr que ça va vous inspirer lorsque vous allez arriver pour mettre tout ça ensemble. Puis on trouve que vous avez une grosse job à faire parce que nous, on s'adresse à six (6) points, vous en avez probablement cent (100) à intégrer en tout et  
840 partout.

La question de l'écoconditionnalité, on en parle au Québec depuis dix (10) ans. Bon. Nous, on pense qu'on devrait, encore là, mettre un peu plus d'accent là-dessus. À date, on a utilisé trois (3) moyens pour faire passer le message, dire des bonnes pratiques agricoles. Au  
845 niveau de la vulgarisation, il s'en fait et on est très heureux de voir les clubs conseils, là, qui ont une clientèle d'environ cinq mille (5 000) producteurs agricoles et c'est certainement positif.

Le levier aide financière, l'argent qui va pour financer les structures d'entreposage et le levier réglementaire, hein, le règlement sur les établissements agricoles.

850

Je pense que nous, il est temps pour le Québec de passer à... de se donner un autre levier, c'est la question de l'écoconditionnalité. Moi, je pense que la population peut exiger de la Financière et des autres institutions financières qui prêtent dans le milieu agricole, là, d'utiliser ce moyen-là, parce qu'on ne trouve pas ça normal que des producteurs agricoles puissent, à titre d'exemple, assurer des animaux produits en excédent des limites imposées par un certificat d'autorisation.

855

L'Union européenne fait un «move» dans ce sens-là puis je pense que c'est quelque chose à regarder.

860

L'écoconditionnalité peut servir d'incitatif pour amener les gens, les producteurs agricoles à adopter des pratiques plus intéressantes, on en mentionne deux (2) : favoriser les entreprises naisseurs-finisieurs parce que, pour des raisons d'économie d'énergie et de propagation des maladies; l'adoption des technologies comme l'élevage sur litière ou d'autres technologies, hein. On n'a rien d'exhaustif ici.

865

Et l'autre, l'aspect coercitif, comme je l'ai mentionné. On pense qu'il devrait y avoir une complémentarité, une cohésion entre les différents programmes du ministère et en... dans le respect des réglementations, que ce ne soit pas juste au niveau d'un ministère mais dans l'ensemble des ministères.

870

La consommation d'énergie, hein, Kyoto. Bravo! Le Québec a dit... était... il a approuvé avec enthousiasme, hein, l'agriculture, c'est un gros consommateur d'énergie, onze pour cent (11 %), hein, je vous économise, hein... moi, je vous mentionne, hein, on a une préoccupation pour ça parce que, hein... moi, j'ai été frappé par une étude qui nous disait... qui disait qu'en quatre-vingt-deux (82), aux États-Unis, une étude faite par USDA, ils disaient que les aliments qu'on a dans notre assiette voyagent environ mille (1 000) kilomètres. Aujourd'hui, si cette étude-là était réalisée, je suis sûr qu'on aurait un chiffre beaucoup plus gros parce qu'on a passé des systèmes locaux à des systèmes... des systèmes de production globalisée.

875

880

On pense aussi que, hein, ce n'est pas une problématique nécessairement américaine. On a regardé rapidement au niveau du lait, comment le lait qui est produit, chaque région est autosuffisante, comment le lait qu'on consomme quotidiennement voyage. On pense qu'il fait... chaque verre de lait peut faire cinq cents (500) kilomètres avant qu'il soit rendu chez nous. Le bœuf de boucherie produit au Québec peut faire mille (1 000) kilomètres.

885

Ça fait qu'on pense que l'autosuffisance gérée d'une façon intelligente, ce serait une chose fort intéressante dans le domaine porcin pour des régions comme l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay Lac Saint-Jean, la Côte Nord, des régions de même.

890

Et en abattant, en transformant régionalement la production porcine, tout en encourageant le traitement des lisiers à la ferme, on rendrait la production porcine plus

895 socialement acceptable par la création d'emplois. Et on a de la misère à croire que ce ne serait pas économiquement rentable mais, bon.

900 Qui plus est, hein, on donnerait un bon répit à nos autoroutes qui sont... à nos routes et autoroutes qui sont dans un piteux état et le transport... le surtransport est certainement une problématique. Ça fait que nous, dans ce secteur-là, on recommande de mettre en place rapidement l'accord de Kyoto.

905 Et un petit ajout, qui n'est pas dans vos... ce n'est pas interdit, moi, l'étude américaine USDA qui nous dit que les aliments qu'on consomme voyagent mille (1 000) kilomètres, ce serait intéressant de la faire aujourd'hui et ça pourrait être un indicateur de performance en termes de voir, hein, est-ce que nos aliments voyagent plus ou moins?

910 Dernière question, la gestion par bassin versant. On n'invente rien, c'est une façon d'aborder les choses qui est fort intéressante. André a mentionné que le CRRE a contribué à mettre en place le comité de bassin de l'Etchemin. Et en novembre dernier, la politique nationale de l'eau a désigné la rivière Etchemin comme étant une rivière... un bassin... une rivière qui fait partie... prioritaire. Vous connaissez notre préoccupation pour cette question-là.

915 Et ça m'amène à... d'autre part, le jour n'est pas très loin où les exportateurs de produits agricoles devront être en mesure de démontrer que leurs denrées alimentaires ont été produites dans le respect des normes environnementales des plus exigeantes. À titre d'exemple, les Européens, hein, le bœuf aux hormones, on en veut de moins en moins et les organismes génétiquement modifiés non plus.

920 Ça fait que la Table filière porcine est bien consciente de cette tendance-là et le porc, on en exporte beaucoup, c'est un porc de bonne qualité, je n'ai aucun problème là-dessus, hein, de cette tendance-là puisque dans son plan stratégique deux mille un, deux mille quatre (2001-2004), elle prévoit notamment la mise en place d'un système de traçabilité.

925 Nous, on dit que si, en deux mille dix (2010), on peut avoir du saumon dans la rivière Etchemin, ce serait la plus belle carte de visite que les producteurs agricoles du bassin pourraient avoir. On met au défi le Conseil de bassin de l'Etchemin afin de se donner un plan d'action visant la récupération des usages de l'eau d'ici deux mille dix (2010).

Conclusion, on a le temps ou vous allez...?

930 **M. ANDRÉ BÉLISLE :**

En conclusion, peut-être très rapidement.

935 Au cours de cette présentation, nous avons soulevé un certain nombre de points qui nous préoccupent et proposé des avenues de solution qui nous semblent raisonnables. Ces dernières peuvent se résumer sous quatre (4) rubriques. Nous considérons qu'il faut :

Resserrer la réglementation et les contrôles, particulièrement en ce qui concerne la protection des rives et le déboisement.

940

Saisir le Conseil de bassin de l'Etchemin afin qu'il se donne un plan d'action pour réduire la pollution diffuse. Nous croyons que le moment est opportun pour responsabiliser les intervenants du milieu dans une démarche constructive où tout le monde en sortirait gagnant.

945

Mettre la priorité sur le développement des solutions technologiques, principalement pour traiter les surplus de lisier et s'assurer d'un financement provenant en grande partie de l'État, mais pas strictement ou seulement de l'État, pour accompagner cette démarche-là.

950

Le plus possible procéder à la mise en valeur des produits à la ferme ou dans des entreprises locales et régionales afin de maximiser la création d'emplois en région et minimiser les transports routiers réduisant ainsi la consommation énergétique du secteur et les gaz à effet de serre.

Merci.

955

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie. Monsieur Dumais?

960

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Merci, Madame la Présidente.

965

Monsieur Bélisle, je suis très heureux de mettre un visage sur votre nom parce que j'avais le plaisir, au mois de décembre, précisément le dix-sept (17) décembre, d'entendre votre voix à l'émission «D'un soleil à l'autre» où vous veniez parler de l'état du bassin versant de la rivière Etchemin, et j'avais pris quelques notes tellement j'avais trouvé intéressante votre intervention.

970

En particulier, j'avais noté que j'avais entendu que vous disiez que cette rivière était, il n'y a pas très longtemps, encore considérée comme morte et même qualifiée d'égout à ciel ouvert. Et vous disiez : elle est présentement en voie de récupération. Et vous mentionniez, du côté amont, que la pêche à la truite était en train de se développer, même qu'un saumon, semble-t-il, avait été vu à quelque part dans la rivière.

975

Alors donc, j'écoutais en même temps votre mémoire puis je relisais ces notes-là puis, en écoutant votre mémoire, je disais : voyons, on dirait que tout... il semble que tout va mal et là, en relisant mes notes de là-bas, je me disais que l'image que vous dégagez un peu, là, qu'il y avait des choses en voie d'amélioration intéressante, et vous mentionniez qu'il y avait eu une évolution intéressante dans les relations entre les agriculteurs et le Comité du bassin versant.

980



985 Donc, deux (2) questions. La première, c'est la rivière est-elle au fond en voie d'amélioration, première; et deuxièmement, pourriez-vous nous dire quelques mots des relations qui ont été développées entre votre comité et les agriculteurs qui ont pu conduire à des améliorations des choses?

**M. ANDRÉ BÉLISLE :**

990 Bon. Pour la première question, oui, la rivière connaît une certaine amélioration et nous, on voulait insister sur le fait qu'on note qu'il y a une certaine amélioration et c'est encourageant, et il faut se retrousser les manches encore plus pour finir le travail ou poursuivre le travail.

995 Vous donniez des exemples, quand on parlait de la rivière comme étant un égout à ciel ouvert, bien, ceux qui ont vécu dans le bassin, ils savent que dans les années soixante-dix (70), le lac Etchemin servait de «dump». On allait porter les déchets sur le lac pendant qu'il était gelé et on attendait au printemps pour que la glace, fondant, les vidanges disparaissent. Bien, ils n'allaient pas loin, ils allaient dans le fond du lac.

1000 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

On faisait ça avec le fumier au dix-neuvième siècle aussi!

1005 **M. ANDRÉ BÉLISLE :**

Voilà. Mais ça, c'est comme pas tellement loin, c'est dans les années soixante-dix (70) et ça, cette pratique-là, bien, heureusement, n'a plus cours.

1010 Maintenant, il y a d'autres travaux qui ont été faits, entre autres, il y a eu des usines d'épuration d'eau, il y a eu aussi au niveau agricole l'installation de différents... bon, de fosses pour retenir le purin, qui ont quand même apporté une certaine amélioration, mais entendons-nous, là, tout n'est pas réglé, loin de là. O.K.?

1015 Mais nous, on pense que c'est important de reconnaître qu'il y a amélioration, encourager l'action est plus, à notre sens, constructif que de ne pas parler des améliorations. Et dans ce sens-là, la nature nous a envoyé un signal intéressant, il y a un saumon qui a été effectivement identifié par la FAPAQ l'année dernière, mais il y a d'autres saumons qui ont été pris depuis quelques années par des pêcheurs qui, vous comprendrez, n'ont pas envie de venir se présenter ici, d'une part, parce qu'ils veulent garder leur coin de pêche et deuxièmement, 1020 parce qu'ils n'ont pas envie de se faire qualifier de braconniers.

1025 Mais maintenant, si le saumon commence à revenir, c'est peut-être un indicateur que ça commence à porter des fruits mais on dit ça vraiment avec beaucoup de discrétion parce que, après qu'on ait dit ça, bien, on a connu un déversement d'huile dans la rivière Etchemin qui démontre que ces améliorations-là sont tellement fragiles, qu'on ne peut pas se permettre de penser que tout est réglé.

1030 Au contraire, il faut essayer de rassembler les gens et, dans ce sens-là, on invitait les agriculteurs à travailler avec nous. Chacun peut faire un petit bout puis, si tout le monde se donne la main, bien, on est capable de démontrer qu'ensemble, en deux mille trois (2003), on peut régler ces problèmes-là. Donc, on voulait alimenter, si vous voulez, le côté positif de l'affaire.

1035 Maintenant, les relations avec le milieu agricole, bien, ceux qui me connaissent savent que je ne passe généralement pas par quatre (4) chemins pour dire ce que j'ai à dire. Bien, il n'y a pas tellement longtemps, avec le milieu agricole, on n'avait pas de bonnes relations. Au contraire, on avait de mauvaises relations et on nous voyait comme quelqu'un qui dérangeait au point où, lorsqu'on a invité les agriculteurs à joindre le Comité de restauration, ce qu'on nous a proposé, c'était : bon, vous avez un conseil d'administration de onze (11) personnes, on veut six  
1040 (6) sièges. Bon. Moi, ç'a été simple la réponse à ça, c'est non. Nous, on va travailler de façon constructive dans le respect des uns et des autres puis on n'a pas envie de se faire mettre les menottes aux mains. Ça, c'était dans les années quatre-vingt-dix (90).

1045 Maintenant, on a donné naissance au Conseil de bassin de la rivière Etchemin, on travaille avec le milieu agricole et le milieu agricole lui-même a changé sa façon de faire, ce qui ne règle pas les problèmes mais qui crée des conditions qui vont nous permettre, nous croyons, d'améliorer maintenant la façon de faire et le rendement en termes de restauration de la rivière.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

1050 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1055 Monsieur Beauchamp?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1060 En page 2 de votre mémoire, vous citez, à deux (2) occasions, une étude de monsieur Lemelin du ministère de l'Agriculture. Je voudrais bien vérifier. Ce que je veux savoir, c'est si les deux (2) citations que vous faites sont bien de monsieur Lemelin. La première fois, vous référez, vous donnez le titre du document et ensuite, vous citez en bas de la page...

**M. ROBERGE MICHAUD :**

1065 Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1070 ... avec des proportions. C'est bien tiré de cette étude-là, hein?

**M. ROBERGE MICHAUD :**

C'est ça.

1075

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Et ça, c'est une étude du ministère de l'Agriculture.

1080

**M. ROBERGE MICHAUD :**

Un relevé, une étude... ils ne l'appellent pas une étude, ils appellent ça un relevé et j'ai cité tel quel, là.

1085

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

O.K. Parce que la... ça va. Si elle existe, c'est parce que le relevé de terrain, il faut bien vérifier comment c'est fait. Ça va.

1090

Juste une petite chose qui n'est pas confirmée d'après les dires qu'on a entendus dans l'audience. En bas de la page 7, tout à fait en bas de la page7...

**M. ROBERGE MICHAUD :**

1095

Sur quelle thématique?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Pardon?

1100

**LA PRÉSIDENTE :**

L'écoconditionnalité.

1105

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Sur l'écoconditionnalité, juste dans le premier point noir en bas, là, à la marge, vous dites :

1110

**«En plus de favoriser l'adoption des PAC, l'écoconditionnalité pourrait, à titre d'exemple, servir à favoriser :**

1115

**La mise en place de systèmes de production mieux intégrés à la ferme tels les entreprises naisseurs-finisseries. Ils réduisent les déplacements et les dangers de propagation de maladies.»**

1120 C'est sur ce dernier bout de phrase-là que je ne suis pas sûr de ça, en tout cas, dans les informations qui nous ont été transmises. C'est qu'on nous a expliqué plutôt que l'élevage en trois (3) sites, le naisseur, la pouponnière puis l'engraissement, étaient des sites qui étaient plus sécurés au plan de la maladie, au plan de la transmission des maladies parce que c'était des systèmes tout plein tout vide qui étaient désinfectés à chaque fois et qui avaient un seul bloc, et qu'il n'y avait pas de mélange de générations, alors que le modèle naisseur-finisseur semble plus fragile à des infestations.

1125 Je ne sais pas ce que vous en pensez si... je ne veux pas m'obstiner avec vous autres, là, mais je veux juste voir, parce qu'on nous a dit ça puis plus qu'une fois. Je voudrais juste vérifier là-dessus.

1130 **M. ROBERGE MICHAUD :**

On ne prétend pas être la bible, hein, c'est des mémoires qui ont été faits par des gens sur une base bénévole, mais il y a, un, sur l'aspect transport, vous nous donnez raison, ça minimise les transports. Moi, j'étais sous l'impression... on était sous l'impression que, bon, hein, les petits cochons qui sont dans une maternité sur une ferme puis qui passent dans les établissements d'engraissement, qu'il y aurait... que ce serait moins susceptible pour les maladies. Mais s'il y a des experts qui sont venus...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1140 Oui.

**M. ROBERGE MICHAUD :**

1145 ... vous dire que c'était faux...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1150 Mais en tout cas, c'est plutôt... on nous a plutôt dit le contraire, que vous aviez des porcs assainis. O.K.

**M. ROBERGE MICHAUD :**

Non, bien, si c'est ça... on n'a pas...

1155 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Vous ne mettez pas votre tête...

**M. ROBERGE MICHAUD :**

1160 ... on n'a pas accès à des sources d'information, là...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1165 C'est correct. On ne se mettra pas la tête sur la bûche pour se la faire couper pour ça, hein. Alors, c'est correct, c'est parfait.

**M. ROBERGE MICHAUD :**

1170 Et juste un petit bout de réponse qui était fort correct à monsieur Dumais, on n'est pas ici pour dire que tout va mal et on ne pense pas qu'il ne se fait rien sur le terrain...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1175 Oui?

**M. ROBERGE MICHAUD :**

1180 ... de la part des producteurs agricoles, des gens des ministères et des gens des clubs, les gens de l'UPA, ce n'est pas ça qu'on dit.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1185 Hum hum?

**M. ROBERGE MICHAUD :**

1190 Mais il y a de la place pour l'amélioration, c'est ça qu'on dit, puis on pointe six (6) secteurs.

**M. ANDRÉ BÉLISLE :**

1195 En fait, si vous me permettez, peut-être...

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

**M. ANDRÉ BÉLISLE :**

1200 ... la distinction entre l'intervention que j'avais faite à la radio et le mémoire qu'on dépose, bien ici, on a voulu pointer, comme le disait mon ami Roberge, proposer des avenues de solutions, des avenues sur lesquelles on doit se pencher, tout en reconnaissant, d'autre part, qu'il y a des efforts qui ont été faits et on a pendant longtemps été de ceux qui pointaient  
1205 les problèmes. Maintenant, on veut aussi dire : bien, il n'y a pas que des problèmes, heureusement il y a un début d'amélioration qu'on doit faire connaître.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

1210 C'était juste pour nous remonter le moral un peu parce que depuis neuf (9) mois, on n'entend parler que de problèmes!

**M. ANDRÉ BÉLISLE :**

1215 O.K.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1220 À propos, une fois que le Comité de bassin de la rivière Etchemin est créé, au fond, vous avez été beaucoup le milieu d'origine de ce comité, allez-vous continuer d'exister et, à ce moment-là, vous allez spécialiser votre action dans quel sens?

**M. ANDRÉ BÉLISLE :**

1225 Bon. On siège... je siège toujours sur le Conseil de bassin et malheureusement, je vais encore être très direct, malheureusement la création du Conseil de bassin, c'est devenu un peu comme un sabot de Denver pour le Comité de restauration de la rivière Etchemin, en ce sens que c'est devenu un organisme très large, très lourd et ça nous empêche d'avancer à la vitesse qu'on le faisait avant.

1230

Maintenant, on continue à travailler à l'intérieur du Conseil de bassin pour essayer d'encourager l'action et proposer des choses concrètes qui peuvent être faites maintenant, à moyen et à long terme aussi. Donc, on pense que les deux (2) structures doivent exister, collaborer mais nous, on est comme plus spécifié dans la restauration comme telle et on... pas «on s'acharne», mais on...

1235

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1240 Au fond, vous êtes rendus plus loin et vous avez l'impression de revenir en arrière à reposer les problèmes d'amont?

**M. ANDRÉ BÉLISLE :**

1245 D'une part, oui, et en même temps, dans l'action, le conseil lui-même étant constitué de beaucoup d'intervenants de beaucoup d'autres domaines, non seulement on revient en arrière mais en même temps, c'est beaucoup plus lourd en termes de décision. On a souvent peur de dire les vraies choses et c'est très politique, et je pense que ça, c'est comme des prétextes pour retarder les choses.

1250 Si on veut vraiment agir, et c'est dans l'intérêt de tout le monde, autant des agriculteurs que des citoyens et citoyennes du bassin, on doit identifier des problèmes et des solutions, et se mettre à l'œuvre immédiatement. Et des grosses structures font que ça, c'est retardé.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1255

Très bien.

**LA PRÉSIDENTE :**

1260

Monsieur Marquis, une dernière question?

**M. ROBERGE MICHAUD :**

1265

Un complément d'information là-dessus, c'est que, en ayant mis sur pied le Comité de bassin, on pense qu'ils sont mieux adaptés pour s'attaquer à la problématique, là, de pollution de la rivière, pas juste de nature agricole mais l'ensemble des problématiques de pollution et nous, on se garde plus le créneau de dire, donner accès... vulgarisation, sensibilisation à la population et donner accès à la rivière en faisant des aménagements propices dans les secteurs les plus porteurs. Notamment, à l'été deux mille trois (2003), on va aménager un circuit de pêche, là, dans la partie amont de la rivière.

1270

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Marquis?

1275

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

1280

Concernant la réduction de l'érosion, vous ciblez surtout deux (2) points, c'est-à-dire les bandes riverains et, autour de ça, bien sûr, il y a les animaux qui vont dans la rivière, et aussi la réduction ou l'arrêt du déboisement.

Est-ce que vous avez de l'information sur les pratiques culturales qui pourraient justement avoir tendance à réduire l'érosion dans le bassin versant?

1285

Parce que, je suis bien d'accord que l'érosion, entre autres, des sols est un facteur important de pollution par le phosphore. Alors, est-ce que vous êtes au courant un peu de ce qui se fait comme méthode de réduction de l'érosion dans le bassin versant?

**M. ROBERGE MICHAUD :**

1290

Oui. On ne pense pas... on ne pense pas, je l'ai dit à monsieur Dumais, on ne pense pas qu'il fait rien, là, hein? Puis moi, je serais maudiquement mal placé pour vous dire qu'il ne se fait rien, là. Mais on pense que, hein, il se fait énormément de choses au niveau de la ferme mais on pense qu'il ne s'en fait pas assez. Il faut être clair là-dessus, là, hein?

1295

Et il y a des choses mises en place, notamment l'action de différents ministères, différents intervenants qui est fort positive mais il faut voir, hein, que le résultat est que, bon, la production continue, là, même si on a dit... on a fait des constats. En quatre-vingt-dix (90), là, on a fait... en quatre-vingt (80), on a fait un constat; en quatre-vingt-dix (90), on a fait un autre constat puis il n'y a rien qui change en termes de... l'élan de la production et il y a des méthodes.

1300

C'est sûr que s'il ne s'était rien fait, que la problématique, au niveau de la dégradation des cours d'eau, serait bien plus grave qu'elle l'est aujourd'hui, on en convient, mais on pense qu'il faut faire plus, si on veut récupérer les principaux usages de nos rivières. On est au courant de ça, monsieur Marquis.

1305

**LA PRÉSIDENTE :**

1310

Alors sur ce, on vous remercie d'avoir participé à la consultation publique et de nous avoir transmis votre opinion sur la question.

Merci.

1315

**M. ROBERGE MICHAUD :**

Merci. Si vous n'avez pas le document de monsieur Lemelin, je peux vous le fournir.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1320

On va le vérifier dans la documentation puis, si on ne l'a pas, on ira le chercher mais...

**M. ROBERGE MICHAUD :**

1325

Donald Lemelin.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Oui.

1330

**M. ROBERGE MICHAUD :**

Le ministère de l'Agriculture, région Chaudière-Appalaches.

1335

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

C'est parce que je n'ai pas vérifié auprès de notre analyste. Il y a tellement de documentation dans notre site qu'il est peut-être déjà là puis...



1340 **M. ROBERGE MICHAUD :**

Je sympathise avec vous!

1345 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Oui!

**LA PRÉSIDENTE :**

1350 Merci.

Alors maintenant, nous invitons le Comité de citoyens de Berthier-sur-Mer. Alors, nous avons avec nous madame France de la Grave et monsieur Emmanuel Caron. Bonsoir.

1355 **Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

Bonsoir.

**M. EMMANUEL CARON :**

1360

Bonsoir. On aimerait lancer la présentation, ça va prendre quelques secondes.

**LA PRÉSIDENTE :**

1365 Oui. Alors, bonsoir.

**M. EMMANUEL CARON :**

1370

Alors, bonsoir. Bonsoir, Madame la Présidente et Messieurs les Commissaires.

1375

D'entrée de jeu, de la part du Comité de citoyens de Berthier-sur-Mer -- et d'ailleurs, je fais une parenthèse, je tiens à souligner la présence d'une dizaine d'entre eux ici. Donc, ils ont pris la peine, après leur travail, comme nous d'ailleurs, de faire une heure de route pour venir vous voir et donc, j'aimerais de leur part et de notre part à nous vous remercier de l'opportunité que vous nous donnez de venir présenter notre mémoire ici.

1380

Alors, je me présente, mon nom est Emmanuel Caron. Je suis, avant tout, citoyen de Berthier-sur-Mer depuis le mois de juin deux mille deux (2002) et je suis aussi biologiste. À ma droite, il y a France de la Grave qui travaille dans la promotion de la santé et aussi qui est une citoyenne engagée de Berthier-sur-Mer.

Donc, ce qu'on espère en venant ici aujourd'hui, c'est que notre situation, qui est bien particulière, retienne votre attention. C'est pour ça qu'on tenait absolument à présenter notre mémoire.

1385

Notre présentation va être subdivisée en trois (3) grands points. Dans un premier temps, on va faire un portrait de notre municipalité. Par la suite, on va vous présenter les préoccupations de nos concitoyens et du Comité de citoyen de Berthier-sur-Mer. Et enfin, on va vous présenter quelques recommandations. Bon. On est tous des bénévoles. Ça se peut qu'on ait des choses qui ne soient pas toutes exactes, on est conscient de ça, mais on peut vous dire qu'on l'a fait de toute bonne foi dans le but de vous aider.

1390

Alors sur ce, je cède la parole à France de la Grave qui va vous présenter le portrait de notre municipalité.

1395

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

Je ne fais pas ça tous les jours jouer avec des bijoux comme ça, là, des jouets comme ça.

1400

Bon. Donc, notre titre de présentation qui synthétise assez bien notre mémoire, c'est l'importance d'intégrer... lorsqu'on parle de production porcine, c'est l'importance d'intégrer le maintien de la qualité de vie, la protection de l'environnement, le développement touristique et le maintien de l'harmonie sociale.

1405

En fait, ça définit assez bien notre situation d'une façon globale puis qu'on regarde d'une façon globale. Je pense que le développement à Berthier, on n'a pas beaucoup le choix, il faut vraiment le regarder de façon très globale.

1410

Donc, voici, en quelques images, Berthier. Ce n'était pas pour vous séduire, tout ça, c'est vrai. On voit même le Mont Sainte-Anne un peu à gauche, dans l'image à gauche mais, bon, l'image vaut mille (1 000) mots, mais c'est vrai que, pour nous, Berthier, c'est ça, c'est ça depuis très longtemps.

1415

Et moi, quand je dis que je viens de Berthier-sur-Mer, c'est toujours intéressant de voir la réaction des gens. Les gens disent : «Ah oui, ah, tu es chanceuse!». Alors, ça en dit beaucoup. Donc, on est à la fois peu objectif parce qu'on aime l'endroit, mais on se rend compte que beaucoup de gens aiment l'endroit.

1420

On vous présente donc un petit portrait de notre village. Berthier-sur-Mer, c'est la toute petite superficie de la MRC, donc c'est vraiment tout petit, c'est la plus petite, de vingt-six (26) kilomètres carrés, très étirée, six (6) kilomètres et... par deux (2) kilomètres de profondeur, deux kilomètres et demi (2½). On doit dire aussi qu'il y a quarante pour cent (40 %) aussi de forêt sur notre territoire. Donc, ça vous donne une idée que c'est très petit.

1425

On a, par contre, une progression chez nous, c'est la démographie. On est à peu près la seule localité qui est en progression et qui est la plus rapidement en progression au niveau démographique. Et donc, on parle de quinze pour cent (15 %) depuis quatre-vingt-onze (91) et

1430 on évalue une progression de soixante pour cent (60 %) de plus d'ici deux mille cinquante et un (2051). Alors, c'est pour... dans notre plan d'urbanisme.

On a une population de mille trois cents (1 300) personnes à peu près et qui double... en fait, qui double puis qui passe de deux mille cinq cents (2 500) à trois mille (3 000) en été.

1435 Comme on vous disait tout à l'heure, bon, les gens viennent à Berthier parce que c'est beau mais on a un peu triché, le fleuve était là et les gens viennent aussi pour le fleuve. On peut dire que Berthier, c'est un patrimoine régional. Donc, on ne peut pas dire que Berthier n'appartient qu'aux Berthelais. Ça fait des générations, des dizaines d'années que les gens des environs viennent à Berthier durant les dimanches et maintenant que le tourisme s'est bien  
1440 développé, ils viennent encore davantage. Ça provoque évidemment une augmentation d'emploi chez nous, les emplois doublent en été, passent de quatre-vingt-treize (93) à cent quatre-vingt-trois (183). Là, on va peut-être vous surprendre un peu mais pour une petite place comme Berthier-sur-Mer, on a eu quand même quatre-vingt-un mille six cent dix (81 610)  
1445 visiteurs en deux mille un (2001) et tout ça, ça se passe principalement au Havre qui a été développé depuis le début des années quatre-vingt (80), quoiqu'il y avait... quand j'étais toute petite, moi, il y avait quand même un quai où les gens allaient se baigner. Il y avait l'anse qui existe toujours, mais le Havre a pris vraiment une grande importance depuis un certain nombre d'années.

1450 Concernant le transport fluvial maintenant, évidemment on est tout près des Îles de l'archipel dont la Grosse-Île qui s'est beaucoup développée et on a eu vingt-huit mille (28 000) personnes qui ont voyagé dans les îles, principalement la Grosse-Île, en deux mille un (2001), et on a eu des retombées de ça, évidemment, intéressantes de cinq millions trois (5,3). Pour un petit village, c'est intéressant.

1455 Et puis... ah, ce n'est pas indiqué ici mais pour vous dire qu'on est toujours dans l'action, on surveille beaucoup le développement de la route verte qui passe chez nous maintenant et c'est un projet du Québec très très intéressant qui nous réserve de très belles surprises et à nous aussi, à Berthier.

1460 Ça, c'était pas mal les bonnes nouvelles. Là, il y a des nouvelles un petit peu plus difficiles. On parle d'eau potable maintenant.

L'eau potable, chez nous, quand on a entendu parler, il y a à peu près deux (2) ans, d'un projet de porcherie, la réaction est immédiate, on ne peut pas avoir de porcherie, on a des problèmes d'eau. C'est la phrase qu'on entend tout de suite. Oui, on a eu du tourisme mais on a un gros problème d'eau. Chez nous, l'eau, c'est déjà de l'or bleu, là, c'est un terme qu'on entend de plus en plus. On a un problème de quantité et un problème de qualité aussi. Alors, on a donc fait des recherches en eau depuis dix-neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (1999). Il y a  
1470 des équipes, entre autres, qui viennent et qui cherchent de l'eau.

Concernant la difficulté de quantité, ce qui est intéressant de noter, il y a des municipalités qui interdisent aux gens d'arroser pendant certaines périodes; chez nous, on

1475 n'arrose pas. Les gens qui sont sur le réseau public, on n'arrose pas, jamais, on ne peut pas arroser. Donc, on a un boyau fourni à la municipalité pour aller laver nos voitures mais on ne peut pas utiliser l'eau de façon... avec de l'eau courante.

1480 On a eu des épisodes ponctuels de contamination dans les puits municipaux depuis quelques années également. Nos puits municipaux sont considérés comme étant vulnérables par, entre autres, le Groupe BPR, groupe-conseil. Ça, c'est tout récent. Ils ont fait des travaux volumineux depuis un an et demi (1½).

1485 On a aussi des puits privés dont la qualité de l'eau est très incertaine. Quand on voit la quantité de gens qui boivent de l'eau embouteillée à Berthier, c'est évident que c'est inquiétant.

Et aussi, bon, comme l'hydrogéologue nous le dit bien, ce qui rend les puits municipaux vulnérables rend les puits privés vulnérables de la même manière. En fait, les mêmes menaces se posent pour les puits privés.

1490 Maintenant, bon, on arrive dans quelque chose aussi de très préoccupant, ce sont nos eaux souterraines qui sont très vulnérables. Pourquoi elles sont vulnérables? Ça aussi, les experts nous le disent, c'est qu'on a une très faible capacité d'épuration du sol, on a beaucoup de sable, on a énormément aussi de zones rocheuses et d'importantes zones d'affleurements rocheux un peu partout sur le territoire et particulièrement dans la zone d'un projet qui pourrait arriver chez nous éventuellement.

1500 Par contre, quand on parle d'agriculture à Berthier-sur-Mer, on parle de cohabitation harmonieuse. Donc, on peut dire chez nous que l'agriculture, le tourisme et la villégiature cohabitent très très bien. Ce n'est pas un dossier problématique. Jusqu'à maintenant, il n'y a jamais eu de problèmes.

Alors, je passe la parole à Emmanuel.

**M. EMMANUEL CARON :**

1505 Alors merci, France.

1510 Maintenant, au niveau des préoccupations des citoyens, donc on passe à notre point 2, tout a commencé, nos préoccupations, avec le projet d'une porcherie de deux mille (2 000) porcs qui n'est pas encore implantée mais qui veut s'implanter dans la section ouest du village, donc un peu dans l'axe des vents prédominants, là, qui soufflent du sud-ouest.

1515 Une deuxième préoccupation des citoyens, c'est d'autres projets possibles. En voyant ce qui se passait avec le premier projet de porcherie, ça nous a conscientisés à la situation actuelle et aux règles actuelles. Et les citoyens présentement craignent qu'il y ait d'autres projets qui viennent s'ajouter.

1520 Juste en passant, le projet d'une porcherie de deux mille (2 000) porcs, avec ces deux mille (2 000) porcs-là, on double le nombre d'unités animales sur notre municipalité. Donc, je pense que nous dire... déjà qu'on a des problèmes d'eau potable, nous dire qu'il n'y aura pas de problèmes environnementaux avec ça, les gens ont des doutes, c'est certain.

1525 Le troisième facteur, c'est que de plus en plus, c'est une tendance, nous, notre municipalité n'est pas considérée en surplus de lisier. Donc, de plus en plus, étant donné qu'on a un bel accès avec la vingt (20), on a constaté une augmentation des gens de l'extérieur qui viennent épandre leur lisier, leur fumier dans les champs de notre municipalité. On a des chiffres à l'appui, il y en a vingt-six (26) qui viennent. C'est les statistiques du MAPAQ. Et il y en a qui viennent même de la Beauce pour venir épandre dans notre secteur.

1530 Donc, en gros, avec ces facteurs-là, les citoyens craignent des impacts négatifs, donc on revient encore sur nos quatre (4) thématiques : qualité de vie, qualité de l'environnement, au niveau de l'environnement, on parle de notre eau potable, de l'eau du fleuve mais aussi de l'air, les odeurs; on craint des impacts aussi au niveau touristique et au niveau de l'harmonie sociale qui prévaut présentement.

1535 Alors, ce qu'on souhaite, c'est protéger notre bien commun évidemment. Dans la réglementation actuelle, au cours de nos démarches, on a constaté certains obstacles et on aimerait vous en faire part.

1540 D'une part, au niveau de s'informer, c'est très difficile d'obtenir légalement de l'information sur les projets qui sont susceptibles de modifier notre qualité de vie puis notre qualité d'environnement. Là aussi, c'est un facteur qui vous a déjà été relevé, la Loi 23, qui entrave le droits et devoirs des citoyens de faire valoir les impacts négatifs de ces projets.

1545 Donc, les citoyens n'ont pas beaucoup de moyens de dire ce qu'ils pensent ou de se mobiliser par rapport à ça. Et les dossiers aussi sont très complexes au niveau de l'environnement, donc on touche à de multiples lois, Loi sur l'urbanisme, Loi sur la protection du territoire agricole, Loi sur la qualité de l'environnement, règlements... en tout cas, j'en passe, il y en a beaucoup et pour des profanes, ce n'est pas évident.

1550 Au niveau des impacts négatifs, ce que les citoyens de Berthier-sur-Mer craignent, eh bien, d'une part, c'est la contamination de la ressource eau, donc on parle du fleuve et de ses affluents, on parle aussi de l'eau potable.

1555 Au niveau du fleuve, nous, ce qu'on aimerait, c'est que cette ressource-là soit protégée beaucoup plus, c'est certain. Ça fait des années qu'on investit des millions pour améliorer la qualité de l'eau. Et on trouve dommage, bon, bien, dans le cas des activités d'épandage sur notre municipalité, notre municipalité est en bordure du fleuve, donc c'est évident qu'il y a une certaine forme de contamination qui se rend au fleuve. Nous, ça nous attriste beaucoup.

1560 Et aussi, il y a des projets qui sont très intéressants avec le fleuve, entre autres, on veut introduire le bar rayé dans le fleuve. Moi, je trouve que c'est un projet qui est intéressant et qui

1565 pourrait nous apporter aussi des retombées. Mais je crois que si on continue à développer beaucoup l'industrie porcine, entre autres, à Berthier-sur-Mer le long de villages côtiers, ça pourrait avoir des incidences négatives. Ça fait partie des craintes des citoyens.

1570 Deuxièmement, au niveau des odeurs. Troisièmement, on craint aussi, avec les odeurs, des incidences négatives au niveau du tourisme. Évidemment, nous, c'est le récréotourisme qui est important, c'est du tourisme à l'extérieur. C'est certain que l'odeur peut constituer une nuisance.

1575 Par la suite, on craint aussi des pertes économiques et d'emplois -- ce point-là est relié avec le tourisme -- des pertes de valeur au niveau des résidences et des commerces, et globalement, la diminution de la qualité de vie des citoyens de Berthier-sur-Mer.

1580 Donc, on a quelques recommandations. Avant de vous les présenter, j'aimerais vous présenter nos objectifs. Alors, vous allez voir, peut-être que vous allez trouver ça redondant mais pour nous, c'est très important, c'est ces points-là qu'on cible.

1585 Et d'ailleurs, je vous l'ai dit plus tôt, dans nos recommandations, on est un peu profane là-dedans. On a fait ce qu'on a pu pour se documenter. On vous recommande des choses qui nous permettraient, nous, d'atteindre les objectifs qu'on s'est fixés. Si vous avez d'autres moyens, ça nous ferait plaisir de le entendre.

1590 Donc, au niveau des objectifs, maintenir la qualité de vie à Berthier-sur-Mer et là-dedans, on inclut aussi la question de la santé publique qui est pour nous très très très importante. Deuxièmement, préserver l'environnement de façon durable. Donc, on parle, encore là, de l'eau, l'eau potable, l'eau du fleuve de même que la qualité de l'air pour la question des odeurs.

1595 On veut continuer à développer notre industrie touristique. D'ailleurs, on ne vous l'a pas dit plus tôt mais chaque citoyen de Berthier-sur-Mer, via son compte de taxes, finance le développement du tourisme à Berthier puis on ne voudrait pas que ces efforts-là, ces argents-là qui ont été investis au cours des années, ces investissements-là aient été faits pour rien. Pour nous, c'est important le tourisme et c'est très important.

1600 Enfin, une question qui est encore plus importante : favoriser la cohabitation rurale et maintenir l'harmonie sociale. Pour nous, c'est un point important aussi. Présentement, on a une paix entre... si on considère les activités agricoles par rapport aux autres usages sur notre territoire, puis pour nous, c'est important de préserver ça.

1605 Donc, au niveau des recommandations, ce que je vais faire, je vais les passer assez rapidement étant donné que ça recoupe beaucoup de choses que vous avez déjà vues.

1610 Donc, ce qu'on souhaite, c'est que le moratoire soit prolongé au-delà du trente et un (31) décembre. On aimerait que soient assujettis à la procédure, bon, d'évaluation et d'examen

des impacts sur l'environnement, donc ce qui touche les articles 31.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, tous les projets susceptibles de menacer l'environnement.

1610 C'est que présentement, le critère, je crois, c'est six cents (600) unités animales. Bien, dépendamment de l'endroit où est situé le projet, si c'est un projet de deux cents (200) unités animales qui est mal situé, il peut y avoir encore plus d'impact dans un projet dix (10) fois plus gros, bien situé. Donc, pour nous, cette variable-là est importante.

1615 Troisième point, c'est renforcer le pouvoir et les responsabilités des municipalités au niveau du schéma d'aménagement, entre autres. Limiter le nombre d'unités animales sur un même territoire géographique, donc peut-être avoir une norme, un nombre d'unités animales par hectare et favoriser la production de porcs biologiques.

1620 Pour nous, on croit que ce marché-là est en pleine expansion au niveau international, donc ce serait intéressant que le Québec se positionne tout de suite pour essayer d'aller chercher ces marchés-là.

Maintenant, quelques autres recommandations.

1625 Obliger le traitement du lisier, bon, on parle de lisier liquide, pour les producteurs qui existent présentement. Pour les nouveaux projets, ne permettre que la gestion solide et, si possible, sur litière. Ici, ça nous touche directement, mettre en place un système de monitoring de la qualité des eaux de surface et de l'eau potable. Enfin, augmenter la largeur des bandes riveraines de façon à empêcher la contamination des cours d'eau, et pas seulement pour le phosphore, pour l'ensemble des contaminants.

Alors voilà, je vais passer tout de suite à la conclusion.

1635 En conclusion, on vous a présenté les raisons pour lesquelles, nous, on croit que les projets porcins peuvent être menaçants pour notre municipalité qui est, bon, toute petite, problème d'eau potable et tout ça.

1640 Présentement, la Loi 23 empêche les citoyens d'agir de façon démocratique, à notre avis. Nous, ce qu'on aimerait, c'est que dans une perspective de développement durable, la loi nous permettrait de faire valoir nos opinions puis d'en apprendre sur le projet. Présentement, c'est très difficile.

1645 Enfin, il y a le principe de la prudence. Même si on n'a pas fait des millions d'études, là, dans notre cas, juste le constat par rapport à notre situation sur le tourisme, sur l'eau potable, sur la proximité du fleuve, nous, on croit que c'est déjà un bon indice que la production porcine, là, qui est, entre guillemets, exagérée ou qui est très importante, pourrait causer des problèmes pour nous. Donc, on aimerait que le principe de la prudence s'applique de façon plus forte.

1650            Enfin, ce que j'aimerais vous dire, c'est que nous, on n'est pas... le Comité de citoyens n'est pas contre les projets agricoles -- ça, il faut que ce soit très très clair -- au contraire, on veut que l'agriculture se développe.

1655            Par contre, on est contre tout établissement... -- et ça dépasse le cadre des porcheries, donc on parle aussi des industries quelconques -- tous ces établissements qui sont susceptibles de modifier notre qualité de vie, notre qualité d'environnement, le tourisme et la paix sociale, donc ces projets-là, nous, on est contre tout simplement, on se positionne contre, mais on n'est pas contre le développement de l'agriculture, loin de là.

1660            Et puis d'ailleurs, comme indice, au niveau de notre municipalité, on a développé un outil de concertation au cours des derniers mois, donc on est allé chercher des spécialistes dans le domaine et on a formé un comité qu'on appelle le comité PHPA, Politique d'harmonisation pour les projets agricoles. Ce comité-là est formé de citoyens, d'élus municipaux et aussi de producteurs agricoles puis ensemble, on cherche... on a déjà élaboré une politique et  
1665 ensemble, on cherche des solutions, on croit que c'est un bel outil de concertation. Mais ça démontre en même temps qu'on n'est pas contre le développement de l'agriculture, loin de là.

Donc, ça conclut notre présentation.

1670            **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

**(APPLAUDISSEMENTS)**

1675            S'il vous plaît, on demande de ne pas manifester pendant les séances publiques, par respect pour les gens qui n'ont pas nécessairement la même opinion que vous, et c'est la même chose quand... ça s'applique à vous.

1680            Alors, moi j'ai une question justement concernant votre politique d'harmonisation des projets agricoles et je me demandais aussi s'il ne serait pas possible de la déposer à la Commission, ce serait intéressant qu'on puisse en prendre connaissance.

1685            Mais en fait, vous avez mis en place un comité pour justement essayer de déterminer les balises du développement agricole et autre sur votre territoire; qu'est-ce que c'est exactement?

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

1690            Le comité était composé de gens qui représentaient les élus municipaux, il y avait deux (2) élus municipaux, des gens dans le domaine du tourisme, il y avait deux (2) agriculteurs et il y avait deux (2) citoyens.

Les rencontres étaient animées, le travail a été coordonné par deux (2) consultants, Forget et Aubin. Et on s'est rencontré à neuf (9) reprises, et on a regardé toutes les facettes,



1695 donc, on a vraiment défini nos préoccupations pour arriver finalement à des actions. Et  
d'ailleurs, notre document ici présente presque une quinzaine d'actions qui ont déjà été  
d'ailleurs mis en branle, il y a eu une rencontre avec l'hydrogéologue récemment, une rencontre  
publique pour présenter justement notre réalité assez particulière au niveau de l'eau et il y en a  
1700 d'autres, il y a eu une rencontre avec tous les agriculteurs de la région qui, effectivement, bon,  
entre autres, viennent épandre chez nous. Donc, on veut voir avec eux comment on peut  
minimiser des impacts qui seraient négatifs pour l'environnement.

Donc, c'est vraiment des rencontres pour dialoguer, pour s'informer et il y en a plusieurs  
comme ça, et on pourra effectivement... je ne pense pas qu'il y ait de contre-indications à vous  
1705 le fournir.

**LA PRÉSIDENTE :**

Les gens qui représentent le milieu agricole, ils représentent certains organismes  
1710 reconnus ou...

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

Ce sont...

1715

**LA PRÉSIDENTE :**

... ce sont des citoyens agriculteurs, là, qui ont été choisis?

1720 **Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

... des citoyens agriculteurs mais assez réseautés, je dois dire. C'est intéressant parce  
qu'ils nous aident, ils nous ouvrent plein de portes parce qu'ils connaissent les gens. Donc,  
pour la rencontre des agriculteurs, il y a un citoyen qui s'occupe beaucoup de cette rencontre-  
1725 là et qui est ici, et qui était aussi du le PHPA, le comité du PHPA.

Donc, c'est grâce à nos agriculteurs que rapidement, on sait exactement où passer  
notre annonce pour les faire venir à cette rencontre-là. C'est très agréable, en fait, ils sont très  
très intégrés dans le milieu. C'est des agriculteurs assez dynamiques, en fait, aussi.

1730

**LA PRÉSIDENTE :**

Il y en a actuellement de la production animale sur votre territoire?

1735 **Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

Oui. Oui oui, bien sûr, il y en a... il y a sept (7)...

**LA PRÉSIDENTE :**

1740

Oui. C'est de la production laitière ou...?

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

1745

C'est plutôt bœuf et laitière. Oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

1750

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

Donc, il n'y a pas encore chez nous beaucoup beaucoup de maïs, disons, parce qu'il n'y a pas de porcin encore, mais c'est vraiment des fermes laitières pour la plupart, oui.

1755

**LA PRÉSIDENTE :**

Et vous dites que vous recevez des lisiers de l'extérieur de votre région. Est-ce que vous vivez des problèmes déjà d'odeur au moment des épandages?

1760

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

Quand... oui, il y a certains moments donnés où c'est...

1765

**M. EMMANUEL CARON :**

Non non.

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

1770

Oui. Bien sûr. Et je pense que mon collègue...

**M. EMMANUEL CARON :**

1775

Non non. Non non... continue, France.

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

1780

Oui. Il y a des moments où c'est difficile et on sait qu'il y a eu des épandages à ce moment-là. Et les gens qui habitent l'ouest du village voient les camions arriver et, bon, là, ça se sait, c'est du bouche à oreilles, c'est... effectivement.

Mais il n'y a pas de moment... moi, je vois... je suis entourée de champs chez nous et je vois des gens venir épandre et les gens de Berthier n'ont pas de problèmes, ce n'est pas... il y

1785 a beaucoup d'ailleurs de fumiers solides principalement à Berthier, d'une part, mais ça ne pose pas de problèmes chez nous à l'heure actuelle. C'est plutôt quand il arrive des... il y a des arrivages, quoi, extérieurs.

**M. EMMANUEL CARON :**

1790

Peut-être intervenir rapidement.

Parce que c'est arrivé à une reprise. Bien, il faut dire qu'on est en milieu agricole, donc on s'attend à ce que ça sente de temps en temps, là, hein, on est des gens raisonnables. Sauf  
1795 que c'est arrivé à une... bien, à plusieurs occasions cet été. Moi, je me rappelle d'une en particulier où justement un camion-citerne est venu épandre et là, on parle d'épandre du lisier liquide. Ç'a senti pendant une semaine. Puis pendant trois (3) jours, notre linge était imprégné.

En tout cas, vous connaissez la problématique. Mais pour nous, là, qui est une  
1800 municipalité très récréo-touristique, c'est certain que c'est difficile à accepter.

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Beauchamp?

1805

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Le projet qui vous menace, là, de ce que vous appelez une mégaporcherie de deux mille  
1810 (2 000) porcs, c'est un producteur de la place ou c'est quelqu'un qui arrive de l'extérieur de la communauté?

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

Oui. C'est quelqu'un qui arrive de la région, d'une localité avoisinante qui, elle, est en  
1815 surplus. C'est un gros producteur agricole, un producteur laitier, en fait. C'est... mais on n'en sait pas trop plus que ça, là, mais c'est... ce n'est pas... ce n'est probablement pas un intégrateur quoique c'est difficile de se démêler dans tout ça. Je dois dire, ça fait un an et demi (1½) que je suis dans ces dossiers-là, moi je trouve ça très compliqué. Qui est derrière et tout ça, ce n'est pas facile à savoir.

1820

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Mais est-ce que votre comité l'a rencontré?

1825

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

Oui. Le comité du PHPA l'a rencontré. J'étais aussi sur le comité du PHPA et on a eu une rencontre d'une heure... d'une couple d'heures où on a parlé de différents aspects de son projet, comment son projet allait se concrétiser.

1830

Et, bon, on a appris plein de détails techniques qui nous ont rassurés un petit peu mais, en même temps, on a un sol qui nous fait pas... qui ne fait pas en sorte qu'on est très rassuré quand on voit des projets de cette ampleur-là... pour chez nous, en tout cas. Oui. Alors, ç'a été une rencontre agréable, en fait, oui, ç'a été...

1835

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Et là, pour l'instant, le projet n'est pas en cours à cause du moratoire?

1840

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

À cause du moratoire, effectivement. Il est en suspens à cause du moratoire.

1845

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Il est prévu comme un projet sur lisier?

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

1850

Oui, sur lisier, oui. C'est deux (2) bâtiments de mille (1 000) porcs à peu près chacun, là. J'ai le nombre d'unités animales.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1855

Hum hum?

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

Et c'est sur lisier, oui.

1860

**M. EMMANUEL CARON :**

1865

Mais on n'en sait pas tellement puis on ne sait pas comment le projet va se développer non plus, s'il va y avoir des changements. C'est difficile d'avoir de l'information. C'est une des grosses problématiques qu'on a eue dans ce dossier-là.

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

1870

Hum hum. C'est sûr que l'information qu'on a eue, c'était les grandes lignes qu'on a eues de ce monsieur-là, mais on pourrait peut-être en avoir plus.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1875 Mais ce monsieur-là a été obligé d'aller à la municipalité pour avoir une autorisation de construire?

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

1880 Oui.

**M. EMMANUEL CARON :**

Oui. C'est un dossier qui est assez complexe.

1885 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Oui.

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

1890 Oui, oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1895 Ça va.

**M. EMMANUEL CARON :**

1900 Donc... mais on peut peut-être en parler un peu.

1905 C'est que, au niveau de la municipalité, quand on dit qu'on aimerait que les municipalités aient plus de pouvoir, c'est un peu dans ce sens-là. C'est que la municipalité avait adopté un règlement qui faisait que, bon, à l'endroit où la porcherie doit être construite, normalement, dans ce règlement-là, ce n'était pas permis. Sauf que le règlement n'a pas été intégré au schéma d'aménagement ou, en tout cas, on ne sait pas trop ce qui s'est passé mais ça n'a pas été adopté comme tel ou encore, c'est le schéma d'aménagement qui n'a pas été validé auprès du gouvernement. Mais en tout cas, il s'est passé quelque chose.

1910 Ce qui est sûr, c'est que la municipalité, dans le fond, a le droit d'adopter des règlements sauf que ces règlements-là n'ont pas de force tant qu'ils ne sont pas approuvés à des échelles supérieures.

1915 Donc, c'est dommage que nos élus, qui sont élus démocratiquement et qui travaillent sur ces dossiers-là et sur ces questions-là, bien, finalement... nous, au niveau... à notre niveau, on trouve qu'on n'a pas tellement de poids, là, dans la décision. On ne peut pas obtenir d'information sur le projet. C'est assez compliqué. On souhaite que ça change, évidemment.

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

1920 Il n'y avait pas de porcherie possible dans cette partie du territoire, sur notre règlement qui était... qui a été non valide, finalement. On se croyait bien protégé depuis quatre-vingt...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1925 Vous vous pensiez protégés jusqu'au moment de voir que votre règlement n'avait pas de...

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

1930 N'était pas valide. Il y a eu...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

... n'avait pas de...?

1935

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

... une perte de document, là.

1940 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

O.K.

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

1945

Mais il n'était pas autorisé dans ce secteur-là à cause des vents dominants, et les vents dominants, une journée sur deux (2), sont de sud... sud-ouest et c'est exactement l'axe de cette entreprise-là. Donc ça, c'était très décevant parce qu'il y avait d'autres régions où les gens peuvent s'installer mais pas à cet endroit-là. Donc, on est un petit peu... c'est un peu une malchance, mais on apprend plein de choses, on... on fait avec, là.

1950

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1955 Est-ce que dans la connaissance de vos eaux, des eaux souterraines, des puits, et cetera, est-ce que vous avez eu un bon soutien de la part du ministère de l'Environnement?

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

1960 Moi, j'ai eu des contacts avec eux mais je dois dire que j'ai récemment été très agréablement surprise de pouvoir obtenir rapidement le nombre de personnes qui avaient profité du test d'échantillonnage...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1965 Oui?

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

1970 ... le nombre de personnes qui avaient eu des tests pas très... en tout cas, des résultats pas très bons et qui avaient accepté qu'on donne les résultats. Donc, j'ai eu ces résultats-là mais j'ai eu, en plus, les explications données par un monsieur dont le nom m'échappe tout de suite, qui a été très très très généreux puis qui m'a permis aussi de bien comprendre ces tests-là et les chiffres que j'avais trouvés, parce que les chiffres étaient assez alarmants, parce que c'était des chiffres assez élevés au niveau de E-coli.

1975

Et effectivement, bien, il m'a dit que ce n'était pas très rigoureux, la façon dont les gens s'étaient inscrits à ces tests-là, comme vous devez le savoir, donc on ne pouvait pas partir en peur, dire, bon, trente-cinq pour cent (35 %) de nos puits sont contaminés, ce qui est peut-être le cas, mais il pensait qu'il y avait des chances que ce soit autour de trente pour cent (30 %) malgré tout, là, selon les résultats, qui étaient contaminés au niveau de l'E-coli chez nous, ce qui n'est pas très...pas tellement une bonne nouvelle.

1980

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1985 Ce n'est pas très réjouissant. Très bien.

**LA PRÉSIDENTE :**

1990 Alors, on vous remercie. Le temps est écoulé. On vous remercie d'avoir partagé avec nous votre expérience et de nous avoir formulé une opinion sur cette question.

**M. EMMANUEL CARON :**

Merci beaucoup.

1995

**Mme FRANCE DE LA GRAVE :**

Merci beaucoup.

2000 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

2005 Alors, nous allons faire une pause d'une quinzaine de minutes, après quoi, nous accueillerons la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches.

**(SUSPENSION ET REPRISE DE LA SÉANCE)**

**LA PRÉSIDENTE :**

2010

S'il vous plaît, je vous inviterais à reprendre votre place afin que nous ayons le calme le plus complet.

Alors, nous accueillons maintenant la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches, Direction de la santé publique et ses deux (2) représentants, soit monsieur Philippe Lessard. Bonsoir, monsieur Lessard.

2015

**M. PHILIPPE LESSARD :**

2020

Bonsoir.

**LA PRÉSIDENTE :**

Et monsieur Benoît Gingras.

2025

**M. BENOÎT GINGRAS :**

Bonsoir.

2030

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir. J'aimerais qu'on garde le silence dans la salle parce que vos murmures nous parviennent vers l'arrière puis on a de la misère à entendre ce que les gens nous disent devant nous. Et pour vous aussi, il me semble que c'est plus intéressant d'écouter ce que les gens ont à dire que d'écouter ce que votre voisin a à dire. Merci.

2035

Alors, je vous cède la parole.

**M. PHILIPPE LESSARD :**

2040

Merci, Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires.

Donc, comme l'a mentionné madame Boucher, mon nom est Philippe Lessard, je suis directeur de santé publique pour la région de Chaudière-Appalaches.

2045

Comme je ne suis pas un grand expert en soi dans le domaine, j'ai trouvé très important de joindre à moi le docteur Benoît Gingras que vous connaissez, je crois, pour l'avoir déjà rencontré à d'autres occasions, toujours dans le cadre des audiences du BAPE et...

2050

**LA PRÉSIDENTE :**

On l'a fait travailler!



**M. PHILIPPE LESSARD :**

2055

Oui! Et également, dans la salle, il y a deux (2) professionnels de la direction que sont monsieur Richard Martin et Pierre Lainesse qui m'accompagnent également, qui pourraient au besoin répondre à certaines questions si vous le jugiez à propos.

2060

En passant, dans le mémoire que nous vous avons fait parvenir, il y a un petit addenda qui a été ajouté aujourd'hui, je crois que vous avez pu en prendre possession tout à l'heure.

2065

Alors, notre approche de santé publique dans le cadre de nos représentations auprès de la Commission s'inscrit dans la reconnaissance de l'importance, tant économique que sociale pour la collectivité, de l'agriculture, des productions animales et de la production porcine en particulier.

2070

En effet, la région de Chaudière-Appalaches est l'une des régions où la production agricole occupe une place importante dans le bien-être économique de ses citoyens. Comme directeur de santé publique, je suis à même de reconnaître ses bienfaits.

2075

Par ailleurs, étant donné l'évolution qu'a subie l'agriculture au cours des quarante (40) dernières années, certains des impacts négatifs de cette production se sont accrus sous l'impulsion d'une volonté de production à grand volume et de type plus industriel puisque dans notre région, c'est sept pour cent (7 %) des producteurs qui assument à eux seuls environ quarante-quatre pour cent (44 %) de la production de porcs.

2080

Ainsi, la présente analyse et les recommandations que nous vous soumettons font état de nos préoccupations profondes consécutives aux changements constatés dans ce secteur.

2085

Les principaux mandats du directeur de santé publique sont de surveiller en continu l'état de santé de la population, de voir à la protection de la santé de cette population, donc de Chaudière-Appalaches, et de mettre en place des actions de prévention et de promotion de la santé.

2090

Dans une optique de prévention et de protection de la santé publique, certains principes directeurs s'appliquent pour une gestion cohérente des risques à la santé. Ces principes sont l'appropriation de ces pouvoirs. En d'autres mots, la gestion des risques par la santé publique doit favoriser le renforcement de la capacité des individus et des collectivités à prendre des décisions éclairées et à agir quant aux risques qui les concernent. Je pense que la présentation du groupe de Berthier tout à l'heure allait dans ce sens-là.

2095

Un autre principe, l'équité. La gestion des risques pour la santé publique... par la santé publique doit garantir la juste répartition des bénéfices et des inconvénients des risques au sein des communautés.

Un troisième principe qui est l'ouverture. Ainsi, la gestion des risques par la santé publique doit permettre aux parties intéressées et touchées de participer au processus afin

2100 qu'elles puissent exprimer leurs points de vue, faire connaître leurs perceptions et leurs préoccupations face à la situation, contribuer à la recherche de solutions et influencer les décisions de gestion.

Un quatrième principe, la primauté de la protection de la santé humaine. Ça va de soi.

2105 Un cinquième principe, la prudence. La gestion des risques par la santé publique doit prôner la réduction ou l'élimination des risques chaque fois qu'il est possible de le faire et l'adoption d'une attitude vigilante afin d'agir de manière à éviter tout risque inutile. Cette attitude s'exerce tant dans un contexte de relative certitude, c'est-à-dire lorsqu'on connaît bien les facteurs de risques, on parle à ce moment-là de prévention, ou dans un contexte  
2110 d'incertitude scientifique, c'est ce qu'on appelle la précaution.

Un sixième principe traite de la rigueur scientifique, c'est-à-dire que c'est basé sur les meilleures connaissances disponibles.

2115 Et finalement, le dernier, la transparence. La gestion des risques par la santé publique doit assurer un accès facile et le plus rapide possible à toute l'information critique et à toutes les explications pertinentes pour les parties intéressées et touchées, tout en respectant les exigences légales de confidentialité.

2120 Dans le présent mémoire, nous avons abordé les impacts à la santé découlant de la production porcine sous plusieurs angles, que ce soit l'élevage proprement dit, les producteurs, les familles, les travailleurs qui y oeuvrent, le transport sous l'angle encore là soit de l'abattage, de l'équarrissage ou encore de l'usage des antibiotiques qui, également, sont indiqués ou impliqués dans la production.

2125 La région opérait en deux mille un (2001) le tiers des entreprises d'élevage porcin du Québec et produisait près du tiers des porcs québécois. De plus, dix-huit pour cent (18 %) des emplois québécois reliés à l'abattage et à la transformation se trouvent dans notre région. Donc, l'activité économique qui en découle est importante, mais la richesse qui en découle ne profite pas à toutes les communautés.  
2130

Ce type de production présente, par ailleurs, un risque économique accentué en raison de la concentration si, par exemple, il y avait effondrement des marchés, par conséquent des risques à la santé de façon indirecte. Également, il y a moins de propriétaires éleveurs et de plus en plus de salariés ou d'élevages à contrat.  
2135

Un autre élément aussi qui découle de ce type d'activité économique, c'est que le besoin en terres pour l'épandage s'accroît, il y a une augmentation vraisemblablement de la valeur des terres en soi et possiblement peut amener un frein donc au développement de d'autres productions, donc moins de diversité.  
2140

Les recommandations présentées dans le mémoire sont regroupées, sont de cinq (5) ordres : premièrement, la prévention des problèmes de santé, la prévention des problèmes

2145 sociaux, des recommandations portant sur le développement économique durable, sur l'amélioration des connaissances sur les risques à la santé et sur la question d'un temps d'arrêt.

2150 Dans l'optique de la prévention des problèmes de la santé relativement à l'eau potable... à la qualité de l'eau potable, compte tenu de surplus de fertilisants, de la vulnérabilité de l'approvisionnement en eau potable de la région, de la qualité de l'eau des puits individuels, des problèmes de nitrates, de la présence d'herbicides dans l'eau des rivières et de l'augmentation des superficies en maïs et également de la présence d'un réel phénomène de déboisement, je recommande que soit priorisée la mise en place des techniques de traitement des lisiers de façon à accélérer la réduction des surplus de fumier.

2155 Je recommande également que soit géré de façon intégrée l'ensemble des contaminants de l'eau, notamment à partir des bilans des fertilisants et des cultures produits à l'échelle des bassins versants, en plus des bilans ferme par ferme.

2160 Également, que soit tenue en compte, avant d'autoriser l'installation d'un élevage, la vulnérabilité du milieu à la contamination ou la vulnérabilité de l'approvisionnement en eau potable.

2165 Que soit également accélérée la mise en place de solutions pour réduire les concentrations de nitrates dans les réseaux aux prises avec ce problème.

Que l'on assure, dans les secteurs d'élevage actuels et à venir, une surveillance des eaux de surface, autant l'eau brute qui sert d'approvisionnement en eau potable que les eaux récréatives, ainsi qu'une surveillance des eaux souterraines.

2170 Que soit poursuivi un programme permanent d'échantillonnage de l'eau des puits individuels et des réseaux de moins de vingt (20) personnes et en colliger les résultats.

2175 Également, que soient supportés, dans les secteurs de grandes cultures, les petits réseaux d'approvisionnement en eau potable desservant moins de cinq mille (5 000) personnes pour qu'ils effectuent les analyses pertinentes des pesticides dans l'eau.

2180 Finalement, que soient évalués, avant toute coupe de boisé, les impacts environnementaux appréhendés sur les cours d'eau environnants.

Toujours dans l'optique de la prévention des problèmes de santé, cette fois-ci relativement à la qualité de l'air extérieur.

2185 Compte tenu de l'évolution des connaissances quant aux effets à la santé pouvant être associés aux odeurs et aux autres contaminants émis dans l'air pour les populations avoisinant les activités d'élevage intensif, je recommande que soient implantées à court terme les technologies connues permettant la réduction des émissions d'odeurs.

2190 Que soit revue, à la lumière des données scientifiques disponibles, la législation ou la réglementation en matière de gestion des odeurs et des émissions dans l'air provenant des activités d'élevage.

2195 Que soient menées des études pour documenter les effets à la santé associés aux odeurs et aux émissions dans l'air et mieux connaître le nombre de personnes affectées, de même que pour évaluer l'existence d'une problématique de smog rural.

2200 Relativement à la santé... toujours dans le domaine de la prévention, relativement à la santé des producteurs, de leur famille et des travailleurs qui y oeuvrent, je recommande que soit accordée une plus grande place... que soit reconnu comme un secteur à haut risque, pardon... non, qu'on accorde une plus grande place à des activités préventives de la part des intervenants de la santé et de leurs partenaires et que soient également évalués, lors de projets de changement, les impacts possibles sur la santé des producteurs agricoles, des membres de leur famille et des travailleurs de façon à mettre en place des pratiques sécuritaires.

2205 Toujours dans le domaine de... dans l'optique de la prévention relativement au phénomène de l'antibiorésistance.

2210 Compte tenu de l'utilisation connue d'antibiotiques en production animale et notamment en production porcine, et du phénomène d'antibiorésistance qui en découle en partie, je recommande que l'on cesse d'avoir recours aux antimicrobiens comme facteur de croissance en production porcine.

2215 Dans l'optique de la prévention des problèmes sociaux... -- ah, sécurité routière, j'en ai sauté un. Alors, la prévention toujours des problèmes de santé dans le domaine de la sécurité routière.

2220 Compte tenu de nombreux traumatismes et des coûts sociétaux que cela engendre, de la pression due au transport par camions -- ç'a été soulevé antérieurement ce soir par un autre groupe -- dans la région, de la fréquence et de la gravité des accidents de la route impliquant un camion, je recommande que soient améliorés les tronçons routiers où il y a une forte influence du camionnage afin de réduire les risques d'accidents.

2225 Dans l'optique de la prévention des problèmes sociaux maintenant. Compte tenu du problème d'acceptabilité de la production porcine au sein des communautés concernées, compte tenu de l'importance de disposer d'accès à des plans d'eau à des fins récréatives, éléments bénéfiques à une bonne santé physique et mentale, je recommande que l'on permette aux citoyens et élus des communautés rurales de participer aux décisions relatives au développement de l'agriculture dans leur milieu, en y associant les organismes concernés dont la Direction de santé publique.

2230 Également, que soient récupérés par le milieu les usages récréatifs de l'eau pour des raisons de santé. Dans une autre optique soit celui d'un développement économique durable,

2235 compte tenu de la fragilisation des milieux sociaux pouvant être engendrés par la production porcine de type industriel, compte tenu également des problèmes environnementaux et de santé appréhendés en Chaudière-Appalaches, compte tenu des transferts appréhendés des coûts du traitement de l'eau, je recommande que la planification du développement de la production porcine évite de concentrer cette production dans quelques régions, notamment en fonction des risques de déstabilisation économique, par exemple, en cas de baisse importante de la demande dans ce secteur.

2240 Que la production porcine, sur la base du concept de justice distributive, assure une certaine équité dans les communautés en assurant une production adéquate du milieu... une protection, pardon, adéquate du milieu et une base socio-économique viable.

2245 Finalement, dans l'optique d'améliorer la connaissance des risques à la santé, compte tenu des limites des processus existants pour tenir compte des risques à la santé, je recommande que soient transmises au Directeur de santé publique de la région les informations nécessaires à l'évaluation des impacts pour la santé associés aux activités agricoles, soit :

2250 Le portrait des activités d'élevage et des cultures issu d'une synthèse des données croisées provenant des différents organismes qui détiennent les informations.

Le portrait de la qualité des eaux de surface servant à l'approvisionnement en eau potable et à des fins récréatives.

2255 Également, le portrait de la qualité des eaux souterraines dans les secteurs d'élevage.

2260 Toujours dans l'optique d'améliorer la connaissance des risques à la santé, il faudrait revoir les conditions qui nécessitent une étude d'impact, par exemple, par une procédure intermédiaire entre l'étude d'impact et le certificat d'autorisation.

2265 Finalement, dans une optique plus globale, compte tenu des diverses recommandations précédentes, de l'augmentation continue de la production porcine malgré l'importance du problème de surplus en Chaudière-Appalaches et la réglementation en place, compte tenu que les effets de l'application du REA ne sont attendus qu'à moyen terme, que les procédés de traitement des lisiers ne sont pas fonctionnels et, compte tenu du principe de précaution, et comme trop d'éléments relatifs à la santé de la population restent encore préoccupants, je recommande je prolonger le temps d'arrêt du développement de la production animale dans Chaudière-Appalaches, en prenant les mesures pour éviter les effets pervers pouvant être associés aux mesures de restriction.

2275 En conclusion, nous souhaitons que la Commission privilégiera dans ses recommandations le principe de précaution de façon à favoriser un environnement physique et social plus sain et réduire ainsi les risques à la santé.

En établissant le cadre d'un développement durable de la production porcine, nous souhaitons ardemment que la Commission tienne compte des divers aspects que nous avons

soulevés. Alors, les bases d'une conciliation santé et production seront jetées. C'est l'objectif que nous souhaitons atteindre.

2280

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

2285

Je vous remercie, monsieur Lessard. Je demanderais à monsieur Beauchamp de commencer la période de questions, s'il vous plaît.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2290

Oui. Ma première question va être une question de responsabilité. On a eu plusieurs documents émergeant de la santé publique, dans les différentes régions.

**M. PHILIPPE LESSARD :**

2295

Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2300

Dans la perception de quelqu'un qui est extérieur à votre système, on se dit : la santé c'est comme indifférencié. Alors, on se dit : on va en avoir un puis il va tout nous dire. Et on en voit apparaître plusieurs de facture différente, de ton ou d'accent différent. Je veux bien comprendre... j'aimerais bien comprendre votre responsabilité parce que là, c'est très clair que c'est vous qui vous engagez. Vous avez utilisé le «je»...

2305

**M. PHILIPPE LESSARD :**

Hum hum.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2310

... et le document, c'est le Directeur...

**M. PHILIPPE LESSARD :**

2315

De santé publique.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2320

... de santé publique recommande que, et c'est vous qui venez le présenter. Donc, vous avez, pour la région ici, une espèce de responsabilité...

**M. PHILIPPE LESSARD :**

Oui.

2325

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

... statutaire d'émettre un avis, de dire : moi, après avoir étudié l'ensemble du dossier, j'estime que, et là, vous vous prononcez.

2330

**M. PHILIPPE LESSARD :**

2335

Exactement. Au même titre, dans le fond, que, pour faire un parallèle, avec un médecin en clinique privée qui, pour son patient, a le devoir ou le mandat de lui dire ce qu'il en est par rapport à ce qu'il considère comme étant les risques que cet individu-là peut avoir au niveau de sa santé et les problèmes de santé qu'il peut avoir et les moyens qu'il peut prendre ou qu'il devrait prendre pour régler sa situation ou améliorer sa santé.

2340

C'est... on fait... on veut faire le parallèle d'un point de vue populationnel. Le Directeur de santé publique a cette responsabilité-là à l'échelle de la population de Chaudière-Appalaches. Donc, c'est des mandats spécifiques qui lui sont confiés par la Loi de santé et de services sociaux et qui sont complétés aussi par la Loi de santé publique.

2345

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Et c'est donc ça qui peut faire que les recommandations peuvent être assez différentes d'une région à l'autre, je ne parle pas de contradiction mais je parle...

2350

**M. PHILIPPE LESSARD :**

Non.

2355

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

... d'accent, de déplacement d'accent et qui... vos confrères n'ont pas nécessairement dans les mêmes... ne sont pas nécessairement dans la même situation et peuvent donc avoir un autre point de vue.

2360

**M. PHILIPPE LESSARD :**

Oui, tout à fait. Il peut y avoir des nuances effectivement qui peuvent être apportées, c'est la...je dirais c'est le fait que professionnellement, chaque médecin de santé publique, chaque directeur de santé publique étant médecin a... à la connaissance qu'il a du dossier, fait ses recommandations comme médecin de santé publique.

2365

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Très bien. J'aurai, Madame la Présidente, des interrogations mais c'est une interrogation de départ sur l'ensemble du mandat.

2370

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumais?

2375

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Merci, Madame la Présidente.

2380

Dans votre dernière recommandation où vous recommandez qu'il n'y ait pas d'accroissement d'autorisé avant que ne soient rencontrées certaines conditions, vous mentionnez en même temps, «tout en faisant le nécessaire pour éviter les effets pervers qui pourraient être associés à de telles restrictions». J'imagine que vous aviez des choses en tête quand vous disiez ça.

2385

**M. PHILIPPE LESSARD :**

Oui.

2390

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Qu'est-ce que vous pourriez identifier comme effets pervers potentiels?

2395

Bien, je vais vous donner un exemple puis le docteur Gingras peut-être pourra compléter. Dans un contexte où il y a un arrêt de développement complet, comme on est une région qui... où il y a un accent qui a été... fort qui a été mis sur la production porcine, on dit, dans les préoccupations que l'on a, qu'on devrait travailler à développer davantage dans la région une agriculture plus diversifiée.

2400

Donc, s'il y a un arrêt de développement sur toute production agricole à cause de la production porcine, bien, ça pourrait générer ou limiter la capacité de la région, donc, de développer d'autres volets, d'autres types de productions qui amélioreraient la capacité ou la diversité de productions dans la région.

2405

C'est un des éléments notamment, là, que j'avais en tête. Je ne sais pas s'il y a d'autres éléments que... des nuances que peut-être le docteur Gingras pourrait apporter.

2410

**M. BENOÎT GINGRAS :**

Oui. En complément, c'est que même en production porcine, on pense qu'il y a des types d'entreprises qui sont peut-être plus vulnérables, qui ont peut-être plus de difficultés dans



2415 l'évolution, là, qu'ils souhaitent avoir dans les prochaines années, de faire face à certaines contraintes amenées par un arrêt total, là, du développement ou de tout développement sans qu'on puisse être en mesure de proposer précisément les solutions dans ce sens-là.

2420 Ce qu'on propose à la Commission, dans ses recommandations, qu'elle regarde ce type d'effet-là sur des entreprises qu'on souhaiterait être viables et qu'on tente de trouver des façons d'éviter ces effets-là.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

2425 J'aurais une autre question dans un autre domaine, en rapport avec votre présentation. La présence de pesticides dans l'eau est un grand sujet de préoccupation, vous l'avez mentionné. D'un autre côté, on entend souvent dire que, pour beaucoup de substances, c'est la dose qui fait le poison, hein?

2430 Dans ce sens-là, est-ce qu'à votre connaissance, il y a des chartes ou des études qui ont pu quantifier, pour divers types de pesticides qui sont présents dans l'eau, des niveaux qui vraiment... un peu comme, disons, les nitrates, on sait que des nitrates, il y en a naturellement, il y en a toujours mais, bon, on a fixé comme cinq (5) microgrammes par litre en disant, bon, en bas de ça, normalement, ça ne crée pas de danger imminent.

2435 Alors, est-ce que pour les pesticides, il y a déjà eu des travaux qui ont été faits parce que, étant donné que l'agriculture, comme on a souvent entendu dire, ne se fait pas dans un réceptacle fermé, il y a automatiquement des substances qui se retrouvent dans l'eau, mais à certains moments donnés à un niveau de traces et, bon, à votre connaissance, est-ce qu'il y a eu des recherches qui ont été faites de ce côté-là, qui disent, bon, tel pesticide, s'il y en a telle quantité dans l'eau, bon, il faut se préoccuper mais normalement, ce n'est pas dangereux pour  
2440 la santé avant d'atteindre tel ou tel niveau? Est-ce que ç'a déjà été fait, des études comme celle-là?

**M. BENOÎT GINGRAS :**

2445 En effet. Bien, la question des pesticides, c'est particulièrement complexe parce que, bon, les pesticides ne sont pas... il s'agit de... il y a une grande variété de pesticides auxquels correspond, là, une grande variété de substances chimiques différentes, et un produit appliqué peut aussi contenir plusieurs substances différentes, parfois d'autres substances que les pesticides eux-mêmes, qui aussi pourraient avoir un potentiel toxique.

2450 Vous avez tout à fait raison quand vous mentionnez qu'une substance présente un risque généralement en fonction de sa concentration.

2455 Et pour plusieurs pesticides, malheureusement pas tous mais pour plusieurs pesticides, il y a eu... enfin, le processus ou les procédés pour pouvoir mettre sur le marché un pesticide requièrent qu'on évalue sa toxicité pour les animaux, pour les humains. Mais pour les humains, c'est très souvent difficile à faire parce que ça relève d'études épidémiologiques. Donc, la

majorité des seuils, des limites de ce qu'on appelle les concentrations maximales acceptables dans l'eau tiennent compte d'une évaluation toxicologique avec certaines marges de sécurité aussi.

2460

La particularité en ce qui concerne les pesticides dans les régions agricoles, c'est qu'on peut retrouver une grande variété de pesticides en même temps, dans un même cours d'eau. Dans les suivis du ministère de l'Environnement, il y a des cours d'eau où on a retrouvé jusqu'à vingt (20) substances différentes, généralement des concentrations qui sont toutes sous le seuil qui pourrait présenter un risque à long terme.

2465

Cependant, on n'est pas certain des effets, enfin on connaît peu toute la dimension, là, des effets combinés de l'exposition à plusieurs substances en même temps. Au cours des années aussi, ce qu'on a établi ou enfin, les limites acceptables qui sont présentées, par exemple, aujourd'hui en deux mille trois (2003) n'étaient pas nécessairement les mêmes en mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990) ou en mil neuf cent quatre-vingt (1980).

2470

Les compagnies qui mettent en marché ces substances-là doivent revoir des études mais ce sont des processus qui sont souvent très longs. Donc, enfin, certaines informations peuvent manquer et, au cours des années, les connaissances évoluant, on sait, le plus souvent les seuils recommandés ont tendance à baisser... plutôt qu'on tolère des concentrations plus élevées.

2475

Une autre chose, c'est qu'il y a des nouvelles molécules, des nouveaux herbicides qui sont utilisés parce qu'il y a des résistances, hein, les mauvaises herbes deviennent résistantes aux produits et on doit utiliser des nouvelles molécules qui, elles, n'ont pas... bon, il y a eu une base d'évaluation toxicologique mais souvent qui n'est pas complète et on n'est pas en mesure, là, de... entre autres, il n'y a pas eu d'étude épidémiologique, par exemple, le plus souvent, ce sont des études animales.

2480

2485

Enfin, pour résumer, oui, il y a certaines limites de fixer des seuils de sécurité mais il y a aussi beaucoup d'incertitude qui fait que nous, de notre point de vue de santé publique, il faudrait avoir un objectif de ne retrouver dans l'eau potable aucun pesticide. C'est un objectif, mais qu'on souhaite, qui est probablement réalisable sans nuire aux activités agricoles.

2490

**LA PRÉSIDENTE :**

Dans le mémoire, vous revenez sur la notion d'inconvénient qui est associé aux odeurs. Vous... en tout cas, vous semblez dire qu'on aurait peut-être dû plutôt les considérer comme des contaminants, et c'est toute la question des distances séparatrices, là, qui sont basées sur le fait que l'odeur serait un inconvénient. J'aimerais vous entendre un petit peu plus là-dessus.

2495

**M. BENOIT GINGRAS :**

Oui. La question a été abordée à quelques reprises jusqu'à maintenant, là, devant la Commission. On sait que, bon, au cours des années, un certain nombre d'études ont été

2500

2505 produites sur des effets sur la santé, et je dis bien «sur la santé», reliés à l'exposition à des odeurs désagréables pour les gens ou des odeurs que la grande majorité des personnes exposées considèrent comme désagréables.

Et ça, pas seulement dans le domaine de l'agriculture, c'est la même chose pour des odeurs d'origine industrielle, et Dieu sait qu'il y en a des industries, là, qui en émettent, là.

2510 Mais comme là, le sujet qui nous préoccupe, c'est l'agriculture, certaines de ces études-là se prêtent bien aux effets possibles que pourrait représenter l'exposition à des odeurs de forte concentration pour les populations exposées.

2515 Mais plus spécifiquement en lien avec des activités de production animale, il y a eu, au cours des quelques dernières années, quelques études, pas beaucoup, quelques études qui ont démontré un lien entre l'exposition aux odeurs et des effets principalement de santé mentale, mais certains effets d'ordre physiologique aussi.

2520 Et face à ça, il y a aussi quelques groupes d'experts qui se sont réunis dans des travaux, qui ont produit des rapports et qui concluent aussi que, en dépit du fait que ces études-là ne sont pas nécessairement très solides, il y a une cohérence, là, entre les différents rapports ou conclusions qui concluent que les émissions représentent un risque à la santé publique et non pas un inconvénient, là, dans le sens effets sur la santé, là, si on peut faire une différence, et que, à ce titre-là, il faut d'emblée trouver des moyens pour réduire ces émissions-  
2525 là mais, d'autre part, essayer d'améliorer nos connaissances dans ce domaine-là aussi pour peut-être arriver à des propositions plus rigoureuses ou mettre en pratique des méthodes de réduction des émissions d'odeur plus efficaces aussi.

2530 Alors, pour nous, pour l'instant et si on veut... en vertu du principe de précaution, mais on pourrait aussi parler de prévention même, dans ce cas-là, à la lumière de ces études-là malgré les incertitudes, pour nous, la situation d'exposition à des concentrations importantes d'odeur peut représenter des effets sur la santé.

2535 Maintenant, on n'a pas de portrait précis dans la région Chaudière-Appalaches, quels groupes de citoyens, combien de personnes pourraient être affectées de la sorte. Puis je l'ai déjà mentionné, quand on aborde cette question-là, on ne parle pas tellement, là, des gens qui jouent au golf le samedi matin et qui vont trouver désagréable l'exposition aux odeurs, même si on reconnaît que ça peut être plutôt désagréable, peut-être gâcher une journée, mais quand on parle d'effets à la santé, c'est principalement l'exposition répétée, fréquente, chronique, et  
2540 cetera.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Monsieur Marquis?

2545

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Merci. Dans votre mémoire, à la page 20, il y a un encadré. La dernière phrase se lit comme ceci :

2550

**«Soulignons enfin que le bilan de surface du phosphore ne permet pas de bien estimer les risques de contamination par l'azote, d'origine organique et minérale, ni par les microorganismes pathogènes.»**

2555

Alors, ceci me semble vouloir dire que, sur le plan de la santé, une norme basée sur le phosphore ferme par ferme, qui n'intervient pas au niveau de l'azote et qui n'intervient pas au niveau des microorganismes, comporte des risques.

2560

Cependant, à moins que j'aie lu trop vite, on ne retrouve pas de recommandation dans ce sens-là dans votre mémoire.

**M. BENOÎT GINGRAS :**

2565

Je m'excuse. J'ai peut-être mal saisi. Pouvez-vous répéter la question?

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

2570

C'est-à-dire que cette phrase-ci, elle nous dit que, bon, une norme basée sur le phosphore comporte des risques, étant donné qu'on ne fait rien au niveau de l'azote et au niveau des microorganismes, hein, et à ce moment-là, on ne retrouve pas de recommandation dans ce sens-là qui nous dit justement qu'une norme ferme par ferme sur le phosphore comporte des risques.

2575

**M. BENOÎT GINGRAS :**

Encore là, je pense que je ne suis pas certain de bien saisir mais, bon, je vais essayer de répondre pour voir si ça répondrait à votre question. Le bilan de surface du phosphore, bon, même si ce n'est pas...

2580

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Ferme par ferme. Oui.

2585

**M. BENOÎT GINGRAS :**

... dans notre domaine, là, de spécialité agronomique, on n'a pas de ressources dans le domaine, mais on comprend qu'il s'agit... nous, on les utilise comme des indicateurs -- parce que, pour l'instant, il n'y en a pas beaucoup d'autres -- de pression des élevages par rapport... sur les sols.

2590

En soi, ce sont des indicateurs qui montrent que les déjections ou les fertilisants qui contiennent des éléments chimiques, phosphore, azote, mais aussi des microorganismes dans

les fumiers... enfin, il y a un lien entre les volumes de fumier et les quantités de phosphore qui relèvent des bilans de surface.

2595

Mais c'est sûr que le phosphore n'est pas un indicateur de risque à la santé immédiat, là, et c'est ce qu'on essaie de démontrer que, bon, c'est un indicateur imparfait et que, quand on l'utilise, on reconnaît qu'il n'apporte pas de précisions sur les concentrations d'azote qui peuvent être appliquées et sur les pathogènes.

2600

Maintenant, un bilan ferme par ferme, on comprend que dans le cadre du Règlement sur les exploitations agricoles, les bilans ne seront pas limités au phosphore mais vont tenir compte aussi d'autres éléments, particulièrement de l'azote. En tout cas, c'est ce qu'on en comprend.

2605

Et à ce moment-là, le fait des... et c'est pour ça qu'on propose d'ailleurs de faire aussi des bilans à l'échelle d'un territoire, par exemple, du bassin versant... c'est un indicateur qui nous permettrait d'estimer à l'échelle d'un bassin versant, là, des éléments de risques, là, en termes de surcharge ou pas, là.

2610

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Le bilan ferme par ferme, conformément au REA actuellement, ne s'occupe que du phosphore, il ne s'occupe pas de l'azote et il ne s'occupe pas des microorganismes. Et c'est un peu ça le sens de ma question. C'est que de la façon que je comprenais ceci, c'est que cette phrase semblait dire qu'un bilan ferme par ferme qui ne s'occupe que du phosphore ne nous donne pas de garantie suffisante au niveau de la santé pour ce qui est de l'azote et ce qui est des microorganismes.

2615

**M. BENOÎT GINGRAS :**

2620

Mais encore là, on comprend que le règlement prévoit qu'il va y avoir des plans agroenvironnementaux de fertilisation qui, eux, vont être établis ferme par ferme et ces plans-là vont contenir les informations sur les quantités d'autres éléments que le phosphore. En tout cas, c'est ce qu'on en comprend, là.

2625

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Je suppose que c'est ça. Mais enfin, c'était surtout pour une question de sécurité, là...

2630

**M. BENOÎT GINGRAS :**

C'est ça.

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

2635

... au niveau de la santé que je voyais l'affaire.

**M. PHILIPPE LESSARD :**

2640 Bon. J'ajouterais peut-être simplement qu'il n'y a effectivement pas de recommandation  
spécifique qui se rapporte à ça, mais on a surtout voulu, je pense, sensibiliser au fait que  
l'intervention visant à réduire le phosphore ou la production de phosphore, bien que ça puisse  
avoir un... faire paraître l'indicateur en diminution et donc, laisser croire à une diminution des  
2645 risques en soi, il faut faire... il faut beaucoup de prudence... de la prudence par rapport à ça, à  
cause de ce qu'on vient de dire, parce qu'il y a d'autres éléments que le phosphore qui sont...  
qui continueront à être produits en grande quantité quand même, même si le volume de  
phosphore est réduit par des changements au niveau de l'alimentation, par exemple, des porcs.

**M. BENOÎT GINGRAS :**

2650 Mais dans ce sens-là, on se fie à ce que progressivement, de plus en plus de fermes  
vont produire les PAEF, là, qui eux tiennent compte non seulement du phosphore mais d'autres  
éléments.

2655 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Beauchamp?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2660 À la recommandation 20, j'aimerais savoir à qui la recommandation s'adresse et quelle  
est la faisabilité de la recommandation? Elle dit :

2665 **«Transmettre au Directeur de santé publique les informations nécessaires à  
l'évaluation des impacts pour la santé associés aux activités agricoles, soit :**

**Le portrait des activités d'élevage et des cultures issu d'une synthèse des  
données croisées provenant des différents organismes qui détiennent les  
informations.»**

2670 Je vous dirais comme commentaire que, s'il y a une chose qui n'est pas faisable, même  
dans l'état où on est, entre la circulation, entre les informations, entre la Financière, le ministère  
de l'Agriculture, le ministère de l'Environnement, je me demande qui est capable de répondre...  
de vous donner cette réponse-là. Ensuite :

2675 **«Le portrait de la qualité des eaux de surface servant à l'approvisionnement en  
eau potable et à des fins récréatives.»**

2680 L'enquête a montré que le ministère de l'Environnement, ses stations d'observation sont  
plus axées sur les usines d'épuration et leur efficacité que sur le milieu agricole et donc, je ne  
suis pas du tout sûr que le ministère de l'Environnement soit capable de vous donner ce  
portrait-là.

2685 Et le portrait de la qualité des eaux souterraines dans le secteur d'élevage, dans la Commission sur l'eau, on avait démontré que s'il y avait une chose dans laquelle le Québec n'avait pas de connaissances, c'était l'eau souterraine et c'est un programme, il me semble, échelonné sur quinze (15) ans qui est prévu ou sur dix (10) ans pour arriver même à faire juste la cartographie, une caractérisation un peu valide des eaux souterraines, des grandes nappes souterraines du Québec.

2690

Alors, y a-t-il quelqu'un au bout du fil qui reçoit le message et qui est capable de vous... que vous pouvez intimer de dire : «Pouvez-vous me donner ces informations-là?».

**M. PHILIPPE LESSARD :**

2695

O.K. Je pense que votre commentaire m'apparaît très judicieux.

Effectivement, la recommandation telle qu'elle est libellée porte probablement une certaine... beaucoup d'ambition, en quelque sorte, de dire clairement ce qu'on souhaiterait avoir ou ce qu'on voudrait avoir pour pouvoir avoir la capacité, comme médecins de santé publique, d'apprécier correctement les risques à la santé.

2700

Je pense qu'effectivement, l'information n'est probablement pas disponible à ce point et rapidement non plus. Mais ça reste ce genre d'information-là qui nous permettrait, d'un point de vue de santé publique, de remplir notre rôle, de remplir mon rôle comme directeur de santé publique de Chaudière-Appalaches avec plus d'efficacité, en tout cas. Je ne sais pas, Benoît, peut-être...

2705

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2710

Donc, on s'entend pour dire : voici des informations et des outils que vous auriez besoin de posséder pour faire convenablement votre tâche?

**M. PHILIPPE LESSARD :**

2715

Qui nous seraient sûrement utiles pour pouvoir...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2720

Oui.

**M. PHILIPPE LESSARD :**

2725

... réaliser davantage le mandat du directeur de santé publique. Benoît, peut-être compléter?

**M. BENOÎT GINGRAS :**

2730 Et effectivement, ce que vous mentionnez, ce n'est pas parce que, actuellement, ces informations-là ne sont pas accessibles ou disponibles qu'on ne peut pas le demander. On le demande quand même. Il y a effectivement des difficultés dans certains cas.

2735 Mais pour ce qui est des... on pense, en tout cas, pour ce qui est du portrait des élevages, des cultures, un portrait assez précis, on pense que des efforts pourraient être faits pour arriver à des portraits assez précis, là.

2740 Probablement que les données existent, il s'agirait de faire l'effort d'une synthèse de l'ensemble de ces informations-là, pour qu'elles soient fournies au directeur de santé publique, pour être en mesure d'évaluer les risques.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Merci.

2745 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, notre temps est écoulé. C'est court une demi-heure. Oui, allez-y, monsieur Lessard.

2750 **M. PHILIPPE LESSARD :**

J'aurais aimé, s'il vous plaît, ajouter juste un petit complément peut-être...

**LA PRÉSIDENTE :**

2755

Oui.

**M. PHILIPPE LESSARD :**

2760 ... par rapport à votre première question, je pense qu'il y a un élément que j'aimerais ajouter.

2765 C'est que peut-être qu'effectivement, vous avez entendu des positionnements du directeur de santé publique dans d'autres régions qui peuvent différer d'une région à l'autre effectivement et je dirais que c'est normal. Parce que le directeur... le médecin qui est le directeur de santé publique prend position en fonction des risques qu'il évalue ou de la menace à la santé qu'il a, qu'il constate dans sa région.

2770 Je suis particulièrement préoccupé de la question de Chaudière-Appalaches, de la région Chaudière-Appalaches. Vous avez vu des chiffres, là, comme moi, au niveau de la production puis des surplus, et cetera. Donc, je suis particulièrement préoccupé dans la région concernant les risques à la santé et c'est pour ça, je pense... peut-être, en tout cas, vous avez



pu voir qu'il y a peut-être une plus grande insistance de ma part en termes de recommandations avec plus d'intensité peut-être que d'autres.

2775

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

C'est parce que... juste pour rappeler un souvenir personnel, c'est qu'autrefois, quand on faisait une audience, il y avait un mémoire qui venait du ministère des Affaires de la Santé et Services sociaux. Tandis que là, maintenant, on a plusieurs interventions de directeurs de la santé.

2780

**M. PHILIPPE LESSARD :**

O.K. C'est ça.

2785

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

L'interlocuteur n'est plus le même par rapport à...

2790

**M. PHILIPPE LESSARD :**

O.K.

2795

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

... ma vieille mémoire et là, je m'aperçois que c'est assez différent d'une place à l'autre.

**LA PRÉSIDENTE :**

2800

Je vous dirais que ce n'est pas votre vieille mémoire, c'est le dossier qui fait en sorte que c'est comme ça, parce que c'est encore le cas...

**M. PHILIPPE LESSARD :**

2805

Bien oui, c'est ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

2810

... des dossiers vus par le BAPE.

**M. NENOIT GINGRAS :**

2815

Oui. Je rajouterai que beaucoup de directions santé publique un peu partout au Québec ont été sollicitées, là, par cette question-là et ont dû intervenir. Et en ce sens-là, ils ont développé leur propre dimension du problème.

**LA PRÉSIDENTE :**

2820 Est-ce que vous étiez là cet après-midi quand la Fédération des producteurs de porcs a présenté son mémoire?

**M. PHILIPPE LESSARD :**

2825 Malheureusement, non.

**LA PRÉSIDENTE :**

2830 Alors, je vous invite à en prendre connaissance.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Allez voir ça sur le site!

2835 **M. PHILIPPE LESSARD :**

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

2840 Merci.

2845 Alors, nous allons maintenant passer à l'intervenant suivant qui est Fertior et son porte-parole monsieur Cécilien Berthiaume. Et monsieur Berthiaume nous présentera les personnes qui l'accompagnent.

Alors, bonsoir, monsieur Berthiaume.

**M. CÉCILIE BERTHIAUME :**

2850 Bonsoir, Madame la Présidente. Bonsoir, Messieurs les Commissaires. Je commence à être habitué un petit peu, là.

**LA PRÉSIDENTE :**

2855 Nous, je vous dirais qu'on est très habitué!

**M. CÉCILIE BERTHIAUME :**

2860 Je n'en doute pas.

**LA PRÉSIDENTE :**

Très, très, très!

2865

**M. CÉCILIEN BERTHIAUME :**

Je pourrais présenter les gens qui m'entourent...

2870

**LA PRÉSIDENTE :**

Peut-être, oui.

**M. CÉCILIEN BERTHIAUME :**

2875

... en attendant que les images arrivent. J'ai Marc Dupont, qui...

**LA PRÉSIDENTE :**

2880

Pourriez-vous parler plus près de votre micro parce que je suis pas mal sûre que...?

**M. CÉCILIEN BERTHIAUME :**

C'est bon.

2885

**LA PRÉSIDENTE :**

Voilà.

2890

**M. CÉCILIEN BERTHIAUME :**

Ça fait que je vais vous présenter la personne à ma droite, Marc Dupont, qui travaille chez Fertior...

2895

**M. MARC DUPONT :**

Bonjour.

**M. CÉCILIEN BERTHIAUME :**

2900

... comme secrétaire au niveau de l'informatique. J'ai Josianne Lefebvre et le directeur général... Josianne est agronome et monsieur Marc André qui est le directeur général de Fertior.

2905

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, bonsoir, Madame et Messieurs.

**M. CÉCILIE BERTHIAUME :**

2910

Ce ne sera pas long. C'est parti. Bon. Bien, merci.

2915

Je pense que, ce qu'on va vous présenter ce soir... j'ai entendu plusieurs conférenciers avant nous autres puis je crois que ça va... on devrait avoir quelques réponses à apporter à des inquiétudes ou à ce qui se passe chez Fertior.

2920

Pour ce qui est de la structure décisionnelle, depuis le début, j'entends souvent parler que l'environnement, ça dépend... c'est toujours le problème de grosses entreprises. Chez nous, chez Fertior, il y a sept cent quatorze (714) membres. On a un conseil d'administration qui est formé de onze (11) administrateurs qui sont... à l'intérieur de ça, on a dix (10) producteurs puis une personne désignée qui est du ministère de l'Agriculture et aussi quatre (4) personnes à l'exécutif, qui sont aussi des producteurs agricoles.

2925

On retrouve à l'intérieur de Fertior une équipe multidisciplinaire dont il y a quatorze (14) agronomes. On a une personne qui est chargée de projet au niveau du traitement. Cette personne-là... on avait commencé l'automne passé, là, on a une personne vraiment attirée aux problèmes au niveau du traitement pour proposer des solutions aux producteurs.

2930

On a aussi cinq (5) techniciens agricoles. On a un spécialiste en informatique, deux (2) au niveau du support administratif, puis monsieur André à la direction générale.

2935

Notre mission, ça consiste à promouvoir de façon... une gestion économique, agronomique et environnementale au niveau agricole. Nous sommes un intervenant régional aux solutions de surplus d'engrais de ferme. On veut vraiment s'affirmer comme ça.

2940

L'évolution des membres au niveau de Fertior, depuis dix-neuf cent quatre-vingt-quinze (1995), on est passé de cent soixante-dix-neuf (179) membres à sept cent onze (711).

Ensuite, au niveau des animaux, les unités animales de quatre-vingt-seize (96) à deux mille (2000), de trente-cinq mille sept cent douze (35 712) à cent vingt-trois mille six cent soixante (123 660).

2945

En ce qui concerne les superficies en culture, de quatre-vingt-seize (96) à deux mille deux (2002), nous sommes passés, en hectares, de dix mille six cent seize (10 616) hectares à trente et un mille neuf cent dix-neuf (31 919) hectares. Il y en a de la terre dans la Beauce.

2950

Le nombre de mètres cubes produits annuellement au niveau du membership, de quatre-vingt-seize (96) à deux mille deux (2002), nous sommes passés de cinq cent quatre-vingt-dix mille (590 000) à un point neuf millions (1.9 M) de mètres cubes.

Au niveau des plans de fertilisation, le nombre de PAEF réalisé par Fertior,

quatre-vingt-quinze, seize (95-96) de cinquante (50) à cinq cent quatre-vingt-deux (582). C'est tout près de dix pour cent (10 %) des PAEF du Québec.

2955 Un petit commentaire en passant. C'est souvent... on parle beaucoup de clubs mais il y a autre chose que des clubs et je vais vous en faire la présentation de la vision de Fertior pour être capable d'avoir plus d'information.

2960 En ce qui concerne les statistiques, pour continuer, le nombre d'analyses de sols, de fumiers de dix-neuf cent quatre-vingt-seize (1996) à deux mille deux (2002), on a connu quand même une pointe en dix-neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (1999), on est quand même passé de cent (100) analyses de sols, en quatre-vingt-seize (96), avec une dizaine d'analyses de fumier. L'an passé, c'était cent quatre-vingt-six (186) analyses de fumier avec douze cent trente-sept (1 237) analyses de sols.

2965 On participe aussi à des comités au niveau des activités externes. On a une participation depuis presque le tout début du comité multipartite. Au début, c'était un comité tripartite où je participais au début des années quatre-vingt-dix (90). Ce comité-là servait surtout et sert encore à pouvoir avoir des échanges pour mieux comprendre la problématique que les producteurs vivent, puis les autres intervenants.

2970 L'implication dans... on s'implique aussi au niveau d'un comité PAEF régional. On a une participation au niveau du comité de transfert technologique.

2975 Envirotech 2000 a été une entreprise, c'est une «CUMA» où une dizaine de producteurs de porcs se sont réunis pour avoir un système de traitement mobile. Présentement, ça ne fonctionne plus. Ça, ça en était du traitement partiel. Ça fait que Fertior, quand on parle de traitement partiel, on sait aussi c'est quoi que ça coûte du traitement partiel. C'est un système de pressoir, là, qui venait de l'Europe.

2980 On participe aussi à plusieurs réunions de producteurs agricoles dans notre région.

2985 Pourquoi que Fertior a autant d'intérêt en production porcine? C'est tout près de la moitié de nos membres, trois cent cinquante (350), qui sont des producteurs de porcs.

2990 L'implication au niveau des professionnels chez nous. On travaille au niveau du diagnostic, on travaille aussi au niveau des volumes de fumier de cheptel. On a beaucoup d'information au niveau de l'entreprise, les structures d'entreposage, les techniques au niveau... des techniques au niveau des épandages aussi... des ententes d'épandage, les terres disponibles en culture, un service de maillage pour connaître les producteurs qui seraient receveurs puis les fournisseurs. Et aussi au niveau du transfert technologique, c'est l'accent, là, où on va se définir le plus dans les années qui viennent. Ce qu'on dit, c'est que Fertior, de cela, a fait naître des projets collectifs.

2995 Sur ce tableau, ce qu'on retrouve, c'est le nombre d'entreprises un peu réparties. Ce n'est pas toute la région, ce n'est qu'une partie où on retrouve surtout plusieurs producteurs.

3000 Fertior, quand on s'est installé dans la région Chaudière-Appalaches, quand on a voulu mettre en place -- dans le temps, c'était l'organisme de gestion -- notre priorité était de s'installer au cœur du problème.

3005 Il y a quatre (4) municipalités qui ont aidé au démarrage, où on retrouvait deux (2) administrateurs par municipalité et, encore aujourd'hui, c'est Saint-Bernard...aujourd'hui, bien c'est... les trois (3)... les quatre (4) municipalités importantes étaient Saint-Narcisse, Saint-Bernard, Saint-Patrice et Saint-Elzéar. À travers ces quatre (4) municipalités-là, on a deux cent trente-neuf (239) membres; presque le tiers des membres sont dans ces municipalités-là.

3010 L'industrie porcine et son impact. Au niveau de la production porcine, notre vision, c'est qu'on sait que c'est un moteur économique important puis il ne faut pas négliger cette entreprise-là. Ce n'est pas juste au niveau de la pollution, ça dépasse de beaucoup ce niveau-là.

3015 Les investissements favorisent la ferme familiale. En ce qui concerne Fertior, nous autres, on a mis beaucoup beaucoup l'accent sur cela. On a contribué à rehausser la qualité de vie financière de plusieurs familles. On travaille à ce niveau-là.

3020 Le développement autour de la rivière Chaudière et Etchemin. Parce qu'on a des clients qui sont dans ces deux (2) secteurs-là. Et on est à travailler sur les bandes riveraines puis aussi de mettre en place les bonnes pratiques agricoles.

3025 En ce qui concerne nos préoccupations. Les institutions d'enseignement agricole, pour nous autres, ce qu'on remarque, c'est qu'ils se vident. D'une année à l'autre, on a de moins en moins d'étudiants. Moi, dans ma famille, il y a du monde qui... il y a un de mes frères, son gars est au Collège McDonald's puis il dit : bien, je ne vois pas pourquoi qu'il reviendrait sur ma ferme. Parce qu'il y a tellement de pression, c'est tellement pris de façon négative puis c'est une ferme familiale, ça fait que c'est... moi, je pense que tout ce qu'on vit présentement est un facteur dominant pour arrêter la mobilisation des jeunes à vouloir prendre la relève. Je pense qu'il va falloir que ça cesse.

3030 Peu de connaissances du milieu au niveau de l'agriculture. Avoir une meilleure collaboration avec la collectivité. Pour nous autres, c'est superimportant. Une conscientisation des enjeux de la disposition des lisiers. Les coûts additionnels, présentement, c'est très exigeant.

3035 Puis nous autres surtout, ce qu'on veut, c'est maintenir un panier alimentaire à prix abordable. Puis ça, les producteurs agricoles, c'est quelque chose qui est fondamental. Parce qu'on aura beau être écologique sur les bords puis penser, là, d'avoir chacun ses dix (10) cochons dans la cour. Mais quand les gens vont passer pour aller à l'épicerie, quand ils vont être chez Wal-Mart, la première affaire qu'ils vont regarder, c'est combien ça coûte puis... puis

je ne suis pas sûr qu'ils vont prendre les produits du terroir puis tout ça, parce qu'ils vont répondre à d'autres contraintes qui sont plus économiques.

3045 Ça fait que moi, je pense qu'il faut avoir une vision beaucoup plus large et à long terme et c'est ce que Fertior défend.

3050 On a une proposition, c'est au niveau de notre vision, de quelle façon... parce que, comme vous savez, depuis le quatorze (14) de juin, Fertior a perdu, comme les deux (2) autres organismes de gestion, leur rôle par rapport au ministère de l'Environnement. Et nous autres, ce qu'on propose au niveau de la région Chaudière-Appalaches -- je pense que ce tableau-là est quand même très important de bien le comprendre.

3055 C'est que présentement, depuis déjà plusieurs années, il y a un comité multipartite régional Chaudière-Appalaches. Nous autres, ce qu'on souhaiterait, c'est que la région Chaudière-Appalaches, on soit reconnu comme centre d'excellence en agroenvironnement. Parce que je comprendrais mal, si j'ai bien saisi les chiffres au niveau du phosphore, des surplus, on fait partie des régions qui sont les plus affectées. Ça fait que si on veut mettre des énergies, mettons-les à la place qu'il y a plus de problèmes. Ça fait que moi, c'est pour ça que pour Fertior, on voit ça comme ça.

3060 La coquille jaune au centre, ce serait l'organisme de gestion comme tel des fumiers pour la région Chaudière-Appalaches. On retrouverait des participants qui seraient différents du comité multipartite, ce serait des participants qui seraient de niveau agricole. Ça, ça veut dire, ministère de l'Agriculture, ministère de l'Environnement, l'ensemble des intervenants agricoles.

3065 Le rôle de cet organisme de gestion-là pour Chaudière-Appalaches, ce serait la concertation, continuer à faire de la concertation entre les intervenants. Tantôt, j'entendais parler monsieur Gingras. La banque de données, cette fameuse banque de données, depuis le temps que je suis sur le comité multipartite qu'on en parle, bien, nous autres, on la voit là, on la voit à l'intérieur de cette entreprise-là où on aurait une association qui serait l'UPA, le MAPAQ puis le ministère de l'Environnement.

3075 Ce serait le fun qu'un jour, que tout le monde réussisse à s'entendre sur une façon commune. On a présenté ça à des banquiers et ils aimeraient vraiment ça, à un moment donné, d'avoir un papier qui veut dire beaucoup de choses puis un seul véhicule. C'est ce qu'on propose. Il y aurait que ce serait aussi un centre d'information et de réseautage de l'ensemble de l'information.

3080 Ce que vous voyez autour de la coquille, du cercle jaune, c'est les services-conseils. On retrouve, à droite, Fertior pour que... on sait qu'on devient une entreprise de services-conseils au même titre que les clubs. On est une coopérative mais ce qu'on a travaillé déjà depuis plusieurs années à développer, depuis quatre-vingt-quinze (95), depuis qu'on a fait faire une étude par BPR, c'est le traitement des lisiers. Parce que pour nous autres, on est extrêmement conscient qu'il y a un problème et, depuis quatre-vingt-quinze (95) qu'on essaie de trouver des solutions pour être capable d'habiller chaque producteur.

3085

3090 Accrédité... ce qu'on aimerait, c'est par rapport à la banque de données, ce que nous autres, on propose, c'est une accréditation par le ministère de l'Environnement pour le dépôt annuel de l'ensemble des informations de la ferme à cette banque de données, que ce soit autant les bilans de phosphore, programmes alimentaires, qui seraient rattachés avec l'encan électronique au niveau des porcs vendus. On aurait vraiment une photo.

3095 On a bâti un projet qu'on a présenté aux gens du ministère de l'Environnement et je pense qu'au niveau de la région, ce serait drôlement intéressant. Et ce que nous ne voulons plus dans le futur, c'est que nous ne soyons que le seul véhicule pour ça. Il pourrait y avoir autant des clubs qui puissent s'approprier de ça, des coopératives ou des meuniers et les autres, des conseillers indépendants.

3100 Présentement, tous ces gens-là, c'est des orphelins régionaux. Nous, ce qu'on aimerait, c'est qu'on les retrouve tous au centre pour être capables d'avoir vraiment l'heure juste de ce qui se passe dans notre milieu, puis je crois qu'il se fait de la très bonne job même en dehors des clubs.

3105 Au niveau de Fertior, le rôle, nous autres ce qu'on veut continuer à avoir comme rôle, c'est un rôle rassembleur sur l'analyse cause à effet de la mise en place de la solution de gestion des lisiers en Chaudière-Appalaches. Pour nous autres, on veut continuer à jouer un rôle au niveau de Chaudière-Appalaches.

3110 Fertior possède une expertise et du personnel qualifié dans le traitement des lisiers à partager au niveau collectif. Quand je vous dis au niveau des traitements, c'est qu'on est à finir le projet, parce que vous savez qu'on est copropriétaire du projet Agrior, qui est une usine de traitement de lisiers à Saint-Patrice. On a déjà des investissements d'au-delà de cinq point cinq millions (5.5 M). On travaille présentement avec le ministère de l'Agriculture sur un comité de relance. D'ici deux (2) semaines, on devrait avoir des réponses. Présentement je dirais à 3115 quatre-vingt-quinze pour cent (95 %), il y a des chances que ça reparte.

3120 Et quand ça va repartir, pour les inquiétudes de beaucoup de monde, là, de dire que c'est juste une «patente» de gros, là, chez nous, il y a soixante-dix (70) producteurs, soixante-dix (70) entreprises agricoles qui se sont... qui ont embarqué dans le projet et ce n'est pas juste des superentreprises, là, c'est tout le monde.

Ça fait que je tiens à souligner cette importance-là et Fertior, depuis le départ, c'est ça notre but, notre mission, de faire en sorte que ce soit bon pour tout le monde.

3125 Fertior propose... proposerait un modèle, une collecte d'information, ce que je parlais tantôt. On a commencé à travailler sur ce dossier-là. Des techniques, toute la partie technique et la partie économique de la ferme. Parce qu'il faut bien comprendre que du traitement, tu ne fais pas juste l'installer, il faut que l'entreprise, ils aient des bonnes analyses, qu'ils aient des bonnes solutions. Ça fait qu'il y a comme plusieurs corridors qui peuvent être pris, puis il faut 3130 que les entreprises agricoles, les petites comme les moyennes ou les grosses, restent viables à



long terme et Fertior s'en donne une mission à remplir au niveau de la problématique des lisiers.

3135 Pour assurer la continuité au niveau des interventions, ce qu'on demande au niveau du MAPAQ, de reconduire l'enveloppe budgétaire du collectif. C'est que Fertior jusqu'à date a toujours eu une enveloppe collective et on tient beaucoup à continuer, parce que c'est grâce à ça si on a réussi à pouvoir proposer des solutions aux producteurs.

3140 Puis tantôt, quand je vous parlais de traitement aussi, on a un projet avec des entreprises environ... peut-être entre cinq (5) et dix (10) sites de traitement, de petites entreprises, et on commence les rencontres la semaine prochaine là-dessus.

3145 De majorer le support financier au niveau des services liés au traitement. Pour nous autres, c'est superimportant qu'on ait les fonds nécessaires pour continuer à travailler là-dedans. Parce que c'est important d'avoir de la recherche mais personnellement, pour en faire sur mon entreprise du traitement, le pratico pratique, des fois, on est surpris de voir de quelle façon que ça peut s'appliquer. C'est pour ça que Fertior veut aller se coller aux producteurs pour bien les habiller.

3150 De bonifier le support financier à l'ensemble des services agronomiques aux producteurs.

3155 En ce qui concerne le ministère de l'Environnement, de maintenir l'intérêt et continuer d'appuyer Fertior en reconnaissant les outils de l'organisme à développer. Ce qu'on a proposé, on aimerait ça qu'on «continue» à travailler avec eux autres pour proposer des choses à long terme.

3160 En ce qui concerne les services-conseils financés par le MAPAQ, on fait une énumération de ce qu'on a présentement qu'on considère étant très important. Il y a des gens qui disent qu'il ne se fait rien. Moi, je pense que, au niveau du ministère de l'Agriculture, il y a des gens qui sont quand même visionnaires à l'intérieur de cette équipe-là et c'est ça qui nous aide à avancer.

3165 Il manque des sous, on en a parlé tantôt, mais il y a quand même des choses très intéressantes. Dans les montants financés, les avis de projet, consultations au niveau environnemental, les orientations environnementales et financières au niveau des entreprises, bilan phosphore, suivi au champ, communications environnementales.

3170 Parce que ça, là, c'est superimportant. Parce que les producteurs, ce n'est pas à cause qu'ils veulent mal faire, là; pour une bonne partie, c'est de la formation. On en a besoin. Puis Fertior est un outil comme les clubs, comme tout le monde, puis le ministère de l'Agriculture doit continuer à travailler dans ce sens-là.

3175 On veut développer des services spécialisés aussi. Le ministère de l'Agriculture nous appuie dans ce sens-là. Programme de recherches sur le traitement et fertilisation. Parce que

le traitement, il y en a du partiel, il y en a du complet, ça fait qu'il y a quelque chose à attacher pour que chaque entreprise puisse avoir les bonnes solutions.

3180 Protection des bandes riveraines, de continuer à travailler dans ce sens-là, et la veille technologique.

3185 En guise de conclusion, pour Fertior, plus vite on précisera le rôle, parce que pour nous autres, c'est vraiment important. Depuis le quatorze (14) de juin, chez nous, dans l'entreprise, tant au niveau des agronomes-conseils parce qu'on est quand même... c'est tout près de vingt-cinq (25) employés. Si vous sauriez ce que ça l'a fait l'été passé puis l'automne passé, le fait de ne pas savoir où on devait... de quelle façon que... le rôle qu'on aura à jouer dans le futur. Ça fait que pour nous autres, plus vite on précisera le rôle de Fertior, plus vite on sera en mesure de travailler en partenariat. Pour Fertior, notre engagement au sein de

3190 Chaudière-Appalaches demeure une priorité.

Pour finir, la façon de faire des producteurs face à l'enjeu environnemental ne reposera plus maintenant sur aucun modèle conventionnel. De la façon de faire de l'agriculture, on passe... on dirait qu'aujourd'hui, depuis que vous êtes partis et quand je suis vos débats puis tout, c'est comme si on s'obstinerait à laisser le «boxsaw» pour passer à la scie à chaîne. Puis

3195 qu'on le veuille ou non, la vie, elle avance, puis pour ceux qui sont visionnaires, qui pensent que l'agriculture de demain doit se faire encore, elle va se faire avec des outils différents et c'est notre vision de Fertior.

3200 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

3205 Je vous remercie, monsieur Berthiaume. J'aimerais revenir sur votre cellule d'information, si on peut l'appeler comme ça.

**M. CÉCILIE BERTHIAUME :**

O.K.

3210 **LA PRÉSIDENTE :**

Ou votre coquille d'œuf, ou je ne sais pas trop.

3215 Quel type d'information vous voulez contenir? Je sais qu'en page 22 du mémoire, là, on en voit une série.

**M. CÉCILIE BERTHIAUME :**

Oui.

3220

**LA PRÉSIDENTE :**

3225 Je veux m'assurer que c'est bien celle-là. Mais par ailleurs, est-ce que vous ne pensez pas que vous risquez d'avoir un peu de difficulté d'aller chercher cette information chez les partenaires que vous voulez associer au projet?

**M. CÉCILIE BERTHIAUME :**

3230 C'est que... c'est sûr qu'au niveau du ministère de l'Environnement, il y a beaucoup de modifications qui ont été apportées. Après les avoir rencontrés, on ne sait pas si on doit compter des unités animales, des nombres de porcs, si on travaille sur une base de bilan phosphore. Il y a beaucoup d'ambiguïté.

3235 Ce que nous autres, on apporte à l'intérieur de ça, c'est qu'on ramasse toute l'information de l'entreprise, autant au niveau des inventaires de porcs, surtout... ça en est une affaire, là, où on a... en tout cas, pour nous autres, là, on considère qu'il y a eu de l'exagération. On en a fait la preuve avec une entreprise qui avait plusieurs sites de production où, dans l'année, on retrouvait trois, quatre (3-4) semaines qu'il dépassait, puis en fait, sa moyenne annuelle était vingt pour cent (20 %) inférieure à son permis.

3240 Puis à ça, ce qu'on a fait, on a composé ça... on a intégré l'information des ventes à l'encan électronique pour venir supporter que ces prises d'inventaires-là étaient réelles dans le temps. Ça fait que c'est des inventaires qui ont des suivis semaine à semaine.

3245 À cela, on a ajouté aussi des programmes alimentaires parce qu'à cette entreprise-là... on parle beaucoup de phythase, on parle beaucoup d'acides aminés puis de multiphase. Ce qu'on s'est aperçu, c'est qu'il y avait encore de grandes améliorations à apporter; juste au niveau des programmes alimentaires, entre autres, même si on met de la phythase, on a encore beaucoup trop de phosphore.

3250 Ça fait que dans cette entreprise-là, on voyait, par rapport à l'étude de l'an passé, le «Ducorpen», je pense, en fait, ou le CREAQ qui disait qu'ils avaient établi une moyenne à cent pour cent (100 %) au niveau du phosphore, là, pour l'ensemble des fermes par rapport à une étude plus précise.

3255 Bien, dans ce dossier-là, on avait encore une diminution. Même si l'entreprise mettait déjà de la phythase, elle mettait déjà tout ça, on avait une diminution de vingt-deux pour cent (22 %) du phosphore, de la charge en phosphore.

3260 Ça fait que c'est ces outils-là qu'il faut développer. Puis nous autres, de la façon qu'on voit ça, c'est que pour les entreprises qui voudraient s'inscrire à l'intérieur de ça, le ministère de l'Environnement est à faire sa tournée et tout le stress que les producteurs peuvent vivre par rapport à ces satanés inventaires-là, bien, nous autres : on se dit, il y aurait une façon de les calculer, puis on serait capable avec preuve à l'appui de pouvoir présenter un aspect global et  
3265 de l'inclure à l'intérieur de la coquille qui est l'information globale.

3270 De quelle façon? On ne pense pas qu'on ait besoin de moyens coercitifs. Ce qu'on se dit, tous ceux qui seront capables d'aller dans une entreprise qui est capable de prendre cette information-là, bien, il va y avoir une espèce de protection où le ministère de l'Environnement n'aura pas besoin de descendre là. C'est des agronomes, c'est appuyé de façon technique et professionnelle, puis ça élimine un paquet de stress puis de visites pour rien, puis on ramène le problème à son vrai niveau et non dans l'exagération.

3275 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais là-dedans, il y a des informations qui ne sont pas nécessairement de nature confidentielle, mais il y en a d'autres qui pourraient peut-être l'être ou, en tout cas, on pourrait invoquer qu'elles le sont.

3280 Comment vous allez faire pour inciter justement... parce que l'idéal d'une banque de données comme ça, c'est d'avoir un portrait complet ou par bassin versant ou par région, en tout cas, sur un territoire donné, mais comment vous allez faire justement pour convaincre tout le monde de fournir l'information à la banque afin de dresser ce portrait global?

3285 **M. CÉCILIE BERTHIAUME :**

Moi, je pense qu'à partir du moment où le ministère de l'Environnement, qu'il y a un accord qui se fait entre les intervenants puis le ministère de l'Environnement où on amène une solution, où on amène des plans correctifs... Furtior, depuis le départ, depuis 3290 dix-neuf cent quatre-vingt-quatorze (1994), on parle de plans correctifs, ce qu'on n'a jamais voulu seulement entendre.

3295 À l'intérieur de ça, il y a peut-être des choses qui peuvent se travailler dans ce sens-là aussi où les producteurs... ils ont fait ça dans le bois, au niveau des papetières. On essaie toujours de mettre tout le monde parfait puis, de cette façon-là, personne ne veut vraiment sortir, parce que si tu sors, tu es tiré! Ça fait que tout le monde ne bouge pas. Et en ne bougeant pas, bien, on n'a pas l'information, puis là, ce qu'on voit, bien, on aime mieux... on aime toujours... les mauvaises nouvelles se transportent toujours mieux, l'interprétation du côté de la dénigration de la production porcine, ça se transporte bien; bien, ça va dans ce sens-là.

3300 Nous autres, ce qu'on dit, c'est que les producteurs, avec l'aide d'un agronome, avec les propositions qu'on fait au niveau du traitement, il y a plusieurs solutions qui sont là. On pense que les producteurs auraient... mais il faut que ce soit gagnant. Avec le ministère de l'Environnement, il faut trouver une solution où les producteurs puissent se présenter sans se 3305 faire tirer.

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, monsieur André?

3310

**M. MARC ANDRÉ :**

3315 Oui. Je crois que le fait de déposer ce dossier au ministère de l'Environnement sur une base annuelle et continue, permet au producteur également de voir son dossier acheminé directement au ministère de l'Environnement.

3320 Et le fait que nous, étant avec plusieurs agronomes conseillers, on pourrait suivre le dossier et émettre des recommandations sur une base annuelle de progrès, d'amélioration constante, mais bien sécuriser le producteur vis-à-vis son dossier, vis-à-vis le ministère de l'Environnement et également, le ministère de l'Environnement qui voit le progrès qui s'achemine d'année en année à l'intérieur de son dossier.

3325 Alors, je pense que déjà là, ça démarque une volonté du producteur de le faire et qui est déjà très bien perçue au niveau du ministère de l'Environnement. Alors, dans un «package», comme on dit, je pense que ça ferait facilement cheminer une crédibilité qui serait très intéressante pour les deux (2) parties.

**LA PRÉSIDENTE :**

3330 Il y a peut-être quelque chose que j'ai mal saisi. Votre proposition, c'est d'avoir un portrait d'une entreprise, ce n'est pas avoir le portrait des entreprises sur le territoire?.

**M. MARC ANDRÉ :**

3335 Oui. C'est en ayant le portrait...

**LA PRÉSIDENTE :**

3340 C'est lequel des deux (2) que vous voulez, le portrait de l'entreprise afin, après ça, de mieux conseiller cette entreprise-là sur les meilleures pratiques agricoles à utiliser ou vous voulez avoir une vue d'ensemble sur le territoire?.

**M. MARC ANDRÉ :**

3345 En fait, Madame la Présidente, c'est que ça rejoint l'aspect visite par ferme du ministère de l'Environnement et un peu l'accompagnement du ministère de l'Agriculture. Alors, les deux (2), un mix, nous, on veut compléter plus que ça, on veut aller avec la caractérisation, on veut aller déposer également le PAEF, le bilan phosphore, programme alimentaire, un peu les conversions alimentaires et le nombre pour valider les inventaires sur une base hebdomadaire, mensuelle et annuelle pour s'assurer que le certificat d'environnement ou la charge phosphore est là. Également... on va avoir par le bilan... le programme alimentaire, on peut aller chercher la quantité d'azote qui a été produit dans l'année et de phosphore.

3355 Donc, ça crée des outils qui sont excessivement intéressants par... qui sont développés par des agronomes et qui sont, à ce moment-là, ramenés au niveau régional. En les

3360 connaissant au niveau de chaque entreprise, ça permet de faire cheminer des recommandations, des améliorations et en les ramenant au niveau global de la région, bien, je pense que là, on vient d'avoir un outil exceptionnel et on peut bonifier cette banque-là par mille et une... toutes les recommandations sont bienvenues, on ne demande pas mieux que d'en rajouter, ce serait excellent.

**LA PRÉSIDENTE :**

3365 Merci. Monsieur Marquis?

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

3370 Dans le même ordre d'idée, avez-vous l'impression justement que les PAEF et les confirmations d'entente d'épandage, vous allez pouvoir les rentrer là-dedans?

3375 Parce que cet après-midi justement, on avait la Fédération des producteurs de porcs et ils nous ont bien mentionné que ces informations-là pourraient être disponibles sur une base volontaire de la part des producteurs, et il ne semble pas y avoir de moyens de les obtenir pour un groupe complet comme vous en auriez besoin, si vous voulez préparer une base de données.

Alors, c'est là une difficulté que... vous semblez penser que c'est possible de l'avoir pour l'ensemble de vos membres. Est-ce que c'est effectivement le cas?

3380 **M. CÉCILIE BERTHIAUME :**

3385 Non, je pense que... je pense qu'il ne faut pas rêver en couleur là non plus, là, en ce sens qu'il y a une démarche qui s'engage. Pour des producteurs qui sont peut-être plus proactifs, ils vont embarquer dans ces choses-là. Il faut aussi qu'il y ait une carotte, là, pour faire avancer les gens, là. Si tu n'as rien puis tu dis : bien, écoute, là, sors mon gars puis on tire, ça ne fonctionnera pas.

3390 Ça fait que pour nous autres, je pense que l'ensemble de l'information, le producteur, il l'a, là. Mais pourquoi la donner à la banque de données? Bien, en tout cas, moi je vais parler comme un producteur, là, c'est que ça fait assez longtemps que je trouve qu'on tire sur l'ensemble des producteurs, puis je trouve qu'il se fait tellement de belles choses à l'intérieur des fermes agricoles que, juste pour démontrer à l'ensemble de la population que ça avance dans le bon sens, pour plusieurs entreprises, ils vont apprécier ça. Je crois.

3395 Mais en même temps, pour être capable d'avoir... à la place de marcher de façon coercitive, on devrait marcher de façon incitative. C'est que, comme c'est là, on veut taper puis moi je pense qu'on n'est plus rendu à cet âge-là, on est rendu à la partie où qu'il y aurait plus des incitatifs, des façons de faire, des ouvertures. Moi, je verrais ça dans ce sens-là. C'est pour ça qu'on serait capable d'avoir l'information.

3400

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Est-ce que l'incitatif pourrait rentrer dans l'écoconditionnalité?

3405 **M. CÉCILIE BERTHIAUME :**

Exactement.

**M. MARC ANDRÉ :**

3410

Pourquoi pas?

**M. CÉCILIE BERTHIAUME :**

3415

Exactement.

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Beauchamp?

3420

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Vous faites trois (3) demandes financières au MAPAQ et je voudrais voir l'ordre, l'ampleur de ça. Vous demandez au MAPAQ de reconduire l'enveloppe budgétaire du collectif. C'est combien, ça?

3425

**M. CÉCILIE BERTHIAUME :**

C'est cinquante mille dollars (50 000 \$).

3430

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Cinquante mille (50 000). De majorer le support financier au niveau des services liés au traitement?

3435

**M. CÉCILIE BERTHIAUME :**

Ça, c'est que si on veut être capable... c'est que présentement, il n'y a pas de service comme tel au niveau des traitements. On n'est pas capable d'avoir de subvention. Les subventions qui sont allouées par le ministère de l'Agriculture sont surtout pour faire des PAEF puis des choses comme ça.

3440

Ça fait qu'on dit, pour être capable d'accompagner le producteur, si le même programme serait là ou s'il y aurait un programme ou une enveloppe spéciale pour être capable de leur aider à soixante, quarante (60-40) ou à soixante (60)... deux tiers, un tiers, c'est dans le

3445

principe, là... c'est dans ce principe-là qu'on demande ces montants-là, pour être capable de les conseillers puis qu'ils aient une aide financière pour avancer dans leur projet.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3450

Mais on parle, là, de services liés au traitement, là?

**M. CÉCILIEN BERTHIAUME :**

3455

Exactement.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3460

Et donc, vous pensez à des aides individuelles, à des gens qui ont un équipement de traitement à la ferme?

**M. CÉCILIEN BERTHIAUME :**

3465

Non, ce n'est pas dans cet esprit-là. C'est dans l'esprit d'être capable d'organiser les... d'aider aux producteurs à pouvoir se structurer. Comme là, ce qu'on voit dans les projets qu'on a commencé à travailler, c'est du collectif ou du semi-collectif. Et puis pour être capable d'aider à préparer les dossiers, c'est quand même... il y a beaucoup de facettes à regarder. Il n'y a pas une entreprise qui a les mêmes besoins.

3470

Puis ce qu'on demande au ministère de l'Agriculture, c'est d'avoir des aides pour être capable de mieux coller, mieux habiller nos producteurs.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3475

Les avez-vous chiffrés?

**M. CÉCILIEN BERTHIAUME :**

3480

Nous autres, on parle peut-être d'une enveloppe de soixante mille dollars (60 000 \$), pour débiter, là.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3485

O.K. J'avais peur que ce soit soixante (60) millions, alors c'est...

**M. CÉCILIEN BERTHIAUME :**

On n'est pas si exigeant que ça!

3490

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**



Bonifier le support financier à l'ensemble des services agronomiques aux producteurs, votre enveloppe, c'est quoi?

3495 **M. CÉCILIE BERTHIAUME :**

Au niveau... ce qu'on veut, c'est que... surtout si on va sur une formule club, si d'ici... normalement peut-être d'ici un an ou deux (2), on... Fertior va avoir la partie services-conseils un peu comme les clubs ont présentement, et on sait qu'un montant d'environ mille dollars (1 000 \$), là -- je ne suis pas au courant des dernière affaires... des dernières démarches, c'est quoi qu'ils ont eu comme arrangement avec le gouvernement fédéral, le SEDAQ, là, puis... je ne connais pas les derniers arrangements -- mais une chose qui est sûre, c'est que, avant ça, à quinze cents dollars (1 500 \$), il manquait des sous. Ça fait que nous autres, c'est dans cet esprit-là de bonifier pour être capables de rendre encore plus de services au niveau des producteurs agricoles.

3505

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Très bien. Merci.

3510

**LA PRÉSIDENTE :**

Notre temps est écoulé.

3515 **M. CÉCILIE BERTHIAUME :**

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

3520

On vous remercie beaucoup d'avoir participé à la consultation publique.

Alors, nous invitons maintenant notre dernier intervenant de la soirée, c'est le Syndicat des producteurs de bois de la région de Québec et ses représentants. Alors, nous avons monsieur Martin J. Côté. Bonsoir.

3525

**M. MARTIN J. CÔTÉ :**

Bonsoir.

3530

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Jean-Marc Drolet.

3535 **M. JEAN-MARC DROLET :**

Bonsoir.

**LA PRÉSIDENTE :**

3540

Et monsieur Villeneuve, monsieur Denis Villeneuve.

**M. DENIS VILLENEUVE :**

3545

Bonsoir.

**LA PRÉSIDENTE :**

3550

Bonsoir. Alors, nous vous écoutons.

**M. MARTIN J. CÔTÉ :**

Merci beaucoup. Bonsoir, Madame, Messieurs.

3555

Permettez-moi, au nom du Syndicat des producteurs de bois de la région de Québec de vous remercier de nous permettre de déposer et faire la présentation de notre mémoire sur le développement de la production porcine au Québec.

3560

Je me présente, Martin J. Côté, je suis président du syndicat; Jean-Marc Drolet, secrétaire-gérant ainsi que Denis Villeneuve, directeur adjoint à la mise en valeur de la forêt privée au syndicat.

3565

Sans plus tarder, je demanderais à Denis de faire la lecture du mémoire et, pour répondre à vos questions après, Jean-Marc, Denis ou moi, nous tenterons de répondre le mieux possible à vos questions.

Merci.

**M. DENIS VILLENEUVE :**

3570

Alors, bonsoir.

3575

D'abord, je vais présenter le syndicat. Le syndicat a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des quelque quinze mille (15 000) producteurs de bois de son territoire.

3580

Il est notamment chargé d'appliquer et d'administrer le plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec. Il effectue la mise en marché des bois destinés aux marchés des pâtes et papiers, panneaux, sciage, déroulage et autres produits.

On couvre un assez grand territoire, c'est-à-dire toute la rive nord du fleuve Saint-Laurent de Deschambault-Grondines jusqu'à Baie-Comeau et sur la rive sud du fleuve, les anciens comtés de Lotbinière, Mégantic, Lévis et Bellechasse, c'est-à-dire on fait le tour de la Beauce, autrement dit.

3585

Donc, on a à peu près les deux tiers... soixante pour cent (60 %) de notre territoire qui est situé sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, dans les régions, là, de Chaudière-Appalaches et Bois-Francs... excusez, Centre du Québec.

3590

Un petit peu d'histoire pour situer la mise en valeur et la protection des forêts privées. Depuis le début des années soixante-dix (70), le syndicat a consacré des efforts considérables pour inciter les propriétaires forestiers à mettre en valeur leurs propriétés.

3595

Le syndicat a notamment initié la création des six (6) groupements forestiers de son territoire et, par la suite, de la mise en place du service d'aide individuelle qu'il a lui-même livré de quatre-vingt-six (86) à quatre-vingt-seize (96), année où il s'est retiré du service direct aux propriétaires.

3600

Le syndicat publie aussi depuis quatre-vingt-six (86), à l'intention des propriétaires forestiers de son territoire, un journal bimestriel, c'est-à-dire le journal «L'information du forestier», qui contient régulièrement des informations pour inciter les propriétaires à mettre en valeur leurs forêts et les conseiller dans la production durable du bois.

3605

Il a aussi diffusé aux propriétaires forestiers de la région, le «Guide des saines pratiques d'intervention en forêt privée» au début des années quatre-vingt-dix (90) et...

**LA PRÉSIDENTE :**

3610

Monsieur, est-ce que vous pourriez parler une petite affaire plus lentement parce que...

**M. DENIS VILLENEUVE :**

Ah, excusez-moi!

3615

**LA PRÉSIDENTE :**

... monsieur va nous jouer un concerto!

**M. DENIS VILLENEUVE :**

3620

Excusez-moi.

3625

O.K. Ce Guide des saines pratiques-là a été mis à jour en deux mille un (2001) et on le distribue aux propriétaires forestiers.

3630 À la suite du sommet sur la forêt privée tenu en mai quatre-vingt-quinze (95), les partenaires de la forêt privée que sont le ministère des Ressources naturelles, le monde municipal, l'industrie forestière et les propriétaires forestiers ont convenu de créer des agences régionales de protection et de mise en valeur qui ont pour objets, dans une perspective d'aménagement durable, d'orienter et de développer la mise en valeur des forêts privées de leur territoire.

3635 Le syndicat est membre des six (6) agences qu'on retrouve en tout ou en partie sur son territoire. Il possède au moins un siège au conseil d'administration de cinq (5) d'entre elles. Les efforts du syndicat, des groupements forestiers et, plus récemment, des agences de mise en valeur ont permis d'investir dans la mise en valeur des forêts privées de notre territoire, au cours des vingt (20) dernière années, près de cinq millions de dollars (5 M \$) annuellement en travaux de mise en valeur de toutes sortes.

3640 Ce montant étant limité non pas par un manque d'intérêt des propriétaires, mais plutôt par les fonds disponibles. Le syndicat réclame des budgets additionnels pour le développement et la mise en valeur de la forêt privée.

3645 Les efforts de notre organisation ne se sont pas limités à l'information aux propriétaires forestiers ou à la mise en valeur de la forêt. Depuis quatre-vingt-dix-sept (97), le syndicat est intervenu et intervient encore régulièrement auprès des MRC et municipalités pour qu'elles mettent en place des réglementations pour la protection des forêts privées, simples d'application pour les propriétaires forestiers.

3650 Plus récemment, le syndicat a mis en place un programme d'accréditation des entrepreneurs forestiers qui vise à fournir aux propriétaires des noms d'entrepreneurs forestiers s'étant engagés par contrat à respecter de saines pratiques d'intervention lors de leurs travaux en forêt. Il s'apprête aussi à entamer des démarches visant la certification environnementale de l'organisation.

3655 Toutes ces interventions, autant de la part de notre organisation que des propriétaires forestiers eux-mêmes, nous permettent d'affirmer que depuis vingt-cinq (25) ans, les propriétaires forestiers sont passés de la cueillette du bois à l'aménagement intensif et durable de leurs forêts.

3660 Mais vingt-cinq (25) ans, c'est à peine la moitié de la vie d'une forêt. Dans le cas d'une érablière, c'est à peine le quart. Peu de propriétaires forestiers ont donc pu, jusqu'à maintenant, récolter le fruit de leurs efforts d'aménagement. Et les investissements consentis par l'État et les propriétaires forestiers n'ont, pour la plupart, pas encore atteint leur potentiel.

3670 Cette consultation sur la production porcine se déroule au moment même où les pratiques forestières en forêt publique sont questionnées par plusieurs intervenants. Sans présumer des résultats des études et enquêtes à venir sur le sujet, on peut s'attendre à ce que les pratiques forestières en forêt publique soient modifiées et que les volumes et superficies disponibles à la récolte soient diminués.

Ce contexte pourrait permettre à la forêt privée de prendre une plus grande place dans le développement forestier au Québec, ce que les représentants des propriétaires forestiers réclament depuis de nombreuses années.

3675

Il est clair, pour notre organisation, que la forêt privée pourrait jouer un rôle plus important dans le développement socio-économique des régions.

3680

Jusqu'en quatre-vingt-seize (96), année où les normes d'épandage des lisiers se sont considérablement resserrées, les producteurs agricoles et forestiers vivaient un relatif équilibre dans l'utilisation des sols. L'abandon des terres par l'agriculture avait cessé, les nombreux défrichages... les nouveaux défrichages étaient rares et le reboisement des superficies agricoles abandonnées tiraient à sa fin.

3685

Mais cet équilibre fut rompu au moment de l'imposition d'exigences environnementales plus sévères par le gouvernement. Les producteurs agricoles ont eu subitement besoin de doubler les superficies nécessaires pour épandre leurs lisiers; les sols jusqu'alors utilisés ne pouvant soutenir un apport de fertilisants aussi soutenu. C'est alors que le défrichage a recommencé.

3690

Le reste fait partie de l'histoire récente. Des vieilles forêts, des plus jeunes, des plantations récentes et même des érablières ont été défrichées pour agrandir ou créer de nouvelles superficies d'épandage. Les exemples sont nombreux et les superficies importantes.

3695

Dans certains cas, ces superficies avaient fait l'objet de travaux d'aménagement forestier financés en partie par l'État. Ces investissements et leurs retombées sont perdus.

3700

Et c'est sans parler des nombreux rôles écologiques que procure la couverture forestière sur l'air, l'eau, le sol, la faune et la flore. On discute même présentement du rôle des forêts comme puits de carbone dans le contexte de la signature de l'Accord de Kyoto sur la diminution des gaz à effet de serre.

3705

Le milieu forestier regroupe plusieurs secteurs d'activités et procure une partie importante de la richesse collective. Que ce soit les activités de récolte de bois, de mise en valeur de la forêt, de chasse, de pêche, loisirs, approvisionnement, industries de transformation, transport, et cetera, beaucoup d'emplois sont reliés à l'activité forestière.

3710

La diminution de la couverture forestière, en raison de l'épandage des lisiers, est inquiétante non seulement d'un point de vue écologique mais aussi économique.

3715

Pour le syndicat, il est essentiel qu'on mette fin au défrichage à des fins d'épandage de lisiers ou de fumiers. On doit revenir à l'équilibre qui existait avant quatre-vingt-seize (96). Il en va de l'avenir des programmes d'investissements forestiers. Si on ne trouve pas des moyens pour protéger ces investissements, le gouvernement du Québec et l'industrie, partenaires dans les agences de mise en valeur, pourraient être réticents à continuer d'investir en forêt privée.

3720 Le syndicat a toujours considéré que l'agriculture était prioritaire à la foresterie sur les terres cultivables. Il ne s'agit donc pas ici de mettre fin au développement de l'agriculture mais seulement de s'assurer que le défrichage n'est pas justifié uniquement par la nécessité de se débarrasser du lisier.

3725 Il nous apparaît impératif de trouver des moyens pour éviter d'avoir à défricher des forêts pour disposer des surplus de lisiers. On ne peut pas régler un problème environnemental en en créant un autre.

3730 Selon nous, il est nécessaire de traiter les lisiers comme on l'a fait pour les eaux usées des papetières et des municipalités. Le lisier de porc est un excellent fertilisant, cependant son état liquide et surtout son odeur font qu'il ne peut être utilisé que sur des superficies agricoles éloignées des habitations et des cours d'eau.

Le syndicat propose donc :

3735 Que les surplus de lisiers soient traités de façon à ce qu'on puisse l'épandre sec ou semi-sec et que son odeur soit atténuée. De cette façon, on pourrait peut-être l'utiliser comme fertilisants naturels en forêt, de même qu'en agriculture ou même en ville.

3740 Ce qu'on veut faire par ça, c'est un peu comme il se fait actuellement avec les boues de papetières, c'est-à-dire qu'on a traité les boues de papetières et présentement, elles sont utilisées pour régénérer des sols, des sablières, et cetera. On a même essayé de l'utiliser en forêt, cependant il y a des problèmes reliés à l'épandage de ces choses-là en milieu forestier.

3745 On a aussi déjà rappelé que dans les années quatre-vingt... fin des années quatre-vingt (80), début des années quatre-vingt-dix (90), il y a eu un programme de fertilisation des érablières contre le dépérissement. Des avions étaient utilisés à ce moment-là pour étendre les fertilisants. Il s'en est aussi fait étendus terrestres dans les érablières mêmes.

3750 On pense que si le lisier était traité de façon à être rendu assez solide, on pourrait peut-être l'utiliser pour fertiliser des forêts au lieu d'avoir à en défricher pour étendre les lisiers actuels.

En attendant ce jour, on devrait limiter les défrichages aux anciens terrains agricoles revenus en friche ou en forêt de faible valeur. On devrait aussi éviter de défricher des superficies qui ont fait l'objet de plantations et de travaux sylvicoles.

3755 Le syndicat est disposé à collaborer de concert avec le monde agricole et scientifique pour trouver des solutions à ce problème environnemental majeur que constitue la disposition des lisiers.

3760 On vous remercie de nous avoir permis d'exprimer notre position.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

3765 Vous dites, dans votre mémoire en page 3, qu'il y a de vieilles forêts, des plus jeunes, des plantations récentes et même des érablières qui ont été défrichées pour agrandir et créer de nouvelles superficies d'épandage.

3770 Est-ce que vous avez des données à fournir à la Commission, dans le territoire, là, que vous couvrez?

**M. DENIS VILLENEUVE :**

3775 Non, on n'a pas de données telles quelles là-dessus. On sait qu'on a des données parfois par municipalité, là, comme... exemple, de Saint-Lambert de Lauzon où il y avait eu, je pense que c'est douze cents (1 200) hectares défrichés entre quatre-vingt-seize (96) et deux mille un (2001).

3780 Je sais que l'agence de mise en valeur des forêts privées de La Chaudière et celle des Appalaches, avec les photos satellitaires, sont en train de faire une étude à ce sujet-là pour déterminer les superficies qui ont été coupées à blanc. Avec les satellites, on ne sait pas si c'est du frichage, puis il y a eu des essais de faits pour voir si... pas «des essais» mais des analyses, là, pour savoir à quoi étaient destinées ces coupes-là qui ont été faites.

3785 Puis je pense qu'il y avait un chiffre qui disait que c'était environ trente-cinq pour cent (35 %) des superficies qui avaient été coupées à blanc, qui avaient été coupées pour être mises en agriculture sur le territoire. Mais on n'a pas de chiffres tels quels, là.

**LA PRÉSIDENTE :**

3790 Si je me rappelle bien, ces données-là... ces évaluations-là qui sont faites par les agences, ça va être disponible plutôt à l'automne, hein?

**M. DENIS VILLENEUVE :**

3795 Je ne sais pas exactement la date, là.

**LA PRÉSIDENTE :**

3800 Vous ne savez pas?

**M. DENIS VILLENEUVE :**

3805 Non.

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Mais on en a déjà parlé, là.

3810 **M. DENIS VILLENEUVE :**

Peut-être si la Commission leur demandait leurs chiffres, ils pourraient les sortir peut-être plus rapidement. Je ne sais pas.

3815 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous avez mentionné aussi que vous aviez... on avait éprouvé des difficultés à épandre des boues, là, de papetières dans les forêts. Parce qu'elles n'étaient pas granulées?

3820 **M. DENIS VILLENEUVE :**

Bien, c'est un volume trop important. Il y a énormément de matières organiques dans les boues de papetières. Ce n'est pas tout à fait sec, c'est... c'est un peu semi-sec, c'est... c'est difficile à étendre puis ça n'en prend beaucoup.

3825

Il faut n'en mettre, je pense, à peu près quinze (15) centimètres et ça fait énormément de quantités à mettre, même si le produit est comme gratuit, c'est-à-dire que l'industriel... la papeterie au lieu d'avoir à le déposer dans un site de dépôt sec, elle transporte le produit au terrain même et là, c'est étendu par des... je pense que c'est des épandeurs à fumier qu'ils se servent, là, pour étendre ça, là, en milieu agricole. En milieu forestier, ça va pas mal moins bien parce qu'il y a des arbres puis il n'y a pas nécessairement des chemins partout.

3830

**LA PRÉSIDENTE :**

3835 Mais comment vous entrevoyez l'épandage de granules, là, justement...

**M. DENIS VILLENEUVE :**

Bien, les granules...

3840

**LA PRÉSIDENTE :**

... en milieu forestier?

3845 **M. DENIS VILLENEUVE :**

Les granules, elles pourraient s'étendre, là, soit avec des épandeurs à fertilisants qu'il y a actuellement ou, si c'était suffisamment concentré, là, par le biais d'avions. Je sais que les avions qui sont utilisés, c'est des «HI-CAT», là, qui prennent à peu près une tonne métrique par chargement, qu'ils pourraient utiliser ça.

3850



Ça pourrait aussi être... si c'était possible, là, je suis toujours dans les hypothèses, c'est qu'on prévoit une épidémie de tordeuses des bourgeons de l'épinette qui devrait revenir dans les prochaines années.

3855

C'est un cycle de trente (30) ans, on prévoit que c'est les années deux mille sept (2007), deux mille huit (2008), deux mille dix (2010) que l'épidémie devrait revenir, et on sait que la Société de protection contre les insectes, les maladies, ils ont un problème d'avion. L'épandage d'insecticide se fait sur trois (3) semaines dans l'année environ et ils vont manquer d'avions, si les avions pouvaient être utilisés pour étendre des fertilisants, ça irait encore mieux, là. En tout cas, ça pourrait être fait ensemble.

3860

**LA PRÉSIDENTE :**

3865

Monsieur Dumais?

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

3870

Est-ce qu'on peut comprendre que la fertilisation des forêts ici au Québec, à l'heure actuelle, c'est quelque chose de passablement exceptionnel?

**M. DENIS VILLENEUVE :**

3875

Exact.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

3880

Et dans les pays où la ligniculture est plus développée, plus intense, je pense, entre autres, à la Finlande, si je ne me trompe pas, où la culture forestière est beaucoup plus pratiquée, est-ce que, dans ces pays-là, on fertilise les forêts?

**M. DENIS VILLENEUVE :**

3885

Je sais qu'on a fertilisé, dans les années quatre-vingt (80), surtout en Suède, là, il y avait eu des présentations là-dessus et ça donnait des résultats intéressants. Je ne sais pas si on le fait encore. La problématique du fertilisant dans ce temps-là, c'était que c'était des fertilisants chimiques. Et, bon, les normes environnementales faisaient en sorte qu'étendre des fertilisants chimiques dans les forêts, ce n'était pas très bien vu. Bon.

3890

Dans la mesure où ce serait un fertilisant naturel, probablement que les contraintes environnementales seraient moins importantes pour faire de la fertilisation. Mais avec un bon fertilisant, on peut augmenter la production forestière de façon peut-être, là... en tout cas, assez importante, surtout quand on sait que présentement, les travaux d'éclaircie sont comme mis en doute, là. On a vu ça dans les journaux, là, l'automne dernier. Alors, peut-être que... on pourrait peut-être commencer à fertiliser.

3895

Nous autres, c'est une piste de solution qu'on amène, là. On n'a pas de résultats ou de preuve à donner là-dessus mais on amène ça comme idée pour trouver des pistes de solutions pour trouver des solutions à l'épandage des lisiers et éviter surtout le défrichage des forêts.

3900

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Merci.

3905

**LA PRÉSIDENTE :**

Et l'application que vous en faites, ce n'est pas seulement qu'en forêt privée, là, c'est en forêt publique également?

3910

**M. DENIS VILLENEUVE :**

Oui, ça pourrait être ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

3915

Oui.

**M. DENIS VILLENEUVE :**

3920

C'est sûr que la forêt privée est mieux placée à cause du réseau de chemins, l'accessibilité est beaucoup plus facile. Ce serait beaucoup plus facile de faire les épandages, et aussi, c'est plus près des usines de transformation éventuellement qu'il y aurait pour traiter les lisiers.

3925

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, on vous remercie d'avoir partagé avec nous. Voulez-vous intervenir, monsieur?

**M. JEAN-MARC DROLET :**

3930

J'aurais peut-être un commentaire additionnel au niveau de l'épandage.

3935

Il y a aussi dans les secteurs des plantations, lorsqu'on effectue du reboisement, au départ, on n'a pas les contraintes des arbres à ce moment-là, donc c'est un autre secteur qui pourrait être développé, où on pourrait fertiliser lors du reboisement pour améliorer la pousse au départ et diminuer la compétition des autres essences.

**LA PRÉSIDENTE :**

3940           Merci. Alors, encore une fois, merci d'avoir participé à cette consultation publique et de nous avoir apporté votre opinion sur cette question dont nous traitons les enjeux, les tenants et les aboutissants depuis le vingt-deux (22) octobre dernier.

                  Merci beaucoup.

3945           Alors, nous avons, avant de terminer, monsieur Mario Turenne de la Fédération de l'UPA de la Beauce qui a demandé un droit de rectification.

**M. MARIO TURENNE :**

3950           Bonsoir, Madame la Présidente. Bonsoir, Messieurs les Commissaires.

**LA PRÉSIDENTE :**

3955           Alors, je vous rappelle qu'il faut mentionner la page, l'élément qui est à corriger et la correction que vous y apportez.

**M. MARIO TURENNE :**

3960           Oui. Bien, l'élément... là, la page, je n'avais pas pensé à cette question-là qui viendrait. Par contre, vous allez voir que c'est très précis...

**LA PRÉSIDENTE :**

3965           D'accord.

**M. MARIO TURENNE :**

3970           ... le bout où est-ce que je veux n'en venir. C'est les trois (3) sites versus les fermes naisseurs, type...

**LA PRÉSIDENTE :**

                  Et c'est le mémoire de qui que vous voulez...?

3975           **M. MARIO TURENNE :**

                  Le deuxième mémoire qu'on a entendu ce soir, lorsque monsieur Beauchamp, là, questionnait un petit peu le problème de microbisme puis de maladie, là, qui était relié à ça, là.

3980           **LA PRÉSIDENTE :**

                  Alors, c'est le mémoire du Comité de restauration de la rivière Etchemin.

3985 **M. MARIO TURENNE :**

C'est en plein ça, oui. Oui.

3990 Donc, effectivement... parce que moi, je suis un producteur qui a eu le privilège, là, de travailler avec les deux (2) systèmes, là. Puis tantôt, je comprenais que la perception de la Commission, c'était que le trois (3) sites étaient de beaucoup avantagé par rapport aux microbismes qu'on peut retrouver dans les fermes.

Sauf qu'il y a un gros bémol là-dedans.

3995

Oui, c'est vrai, là, un bâtiment qui est tout plein tout vide est avantagé énormément. Par contre, au point de vue naisseur seulement, ils ont la même problématique que le naisseur-finisseeur qui est l'introduction de nouveaux sujets qui, eux, amènent la problématique par la suite, là, qui découle dans la ferme, soit de l'Hemophilus comme ç'a été mentionné par monsieur Breton cet après-midi, là, dans les années soixante-dix (70) où est-ce que c'était en grosse crise.

4000

Le modèle naisseur-finisseeur, aujourd'hui, de la façon qu'il se pratique, a les mêmes avantages que le trois (3) sites, puis je m'explique. La seule différence qu'il y a, c'est que c'est à l'intérieur du cent cinquante (150) mètres, hein. Bien souvent, on voit une bâtisse de maternité puis cent (100) pieds à côté, on voit l'engraissement qui est connecté avec; dans la maternité, on a la pouponnière.

4005

Toutes les chambres sont lavées. C'est des rotations soit à la semaine ou aux trois (3) semaines. Le même principe s'applique, tout vide... tout plein tout vide, mais ce n'est pas sur une période de lot complet, c'est aux deux, trois (2-3) semaines pour remplir des chambres ou des plus petites pièces. La même problématique est là, soit d'entrer des sujets nouveaux pour la reproduction.

4010

4015 Elle est là la problématique, là. Donc, il n'y a pas vraiment un avantage indu à être sur le trois (3) sites, gros format. Ce n'est pas vraiment vrai, ça.

4015

Même de plus, certains vétérinaires, pour ne pas dire plusieurs, là, ont suggéré, voilà quelques années, une rotation : «Donc, le type naisseur-finisseeur, garde-toi un petit peu d'espace dans la bâtisse pour faire toi-même tes sujets reproducteurs.»

4020

Le pourquoi où est-ce que ça, ce n'est pas vraiment... ce n'est pas vraiment pratiqué, c'est l'importance des décisions d'achat de semence pour s'assurer qu'on favorise la bonne génétique à la maison. Donc là, c'est un travail qui est bien complexe, la génétique. Ça fait qu'à partir de là, effectivement, il y a des spécialistes qui s'en occupent puis l'introduction de nouveaux sujets, là, est encore favorisée.

4025

C'était cette nuance-là que je voulais apporter parce que le type naisseur-finisseeur, on contrôle, oui, peut-être que s'il y a une maladie qui rentre, elle est présente plus longtemps,

4030 mais le fait d'être là puis d'avoir un troupeau fermé permet qu'on puisse le contrôler à coût très faible, l'impact du microbisme.

**LA PRÉSIDENTE :**

4035 Merci, monsieur Turenne.

Alors, nous ajournons nos travaux. Nous reprenons demain à treize heures (13 h00) demain après-midi. Je crois qu'il y a trois (3) présentations également demain après-midi.

4040 Alors, bonne soirée... bonne fin de soirée, plutôt bonne nuit à vous tous et à demain.

**(FIN DE LA SÉANCE)**

4045 **Je, soussigné, MICHEL OLIVIER, sténographe officiel, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle en cette séance prise au moyen de la sténotypie, le tout conforme à la loi.**

**Michel Olivier, s.o.**